Niveau(x) d'enseignement: 5 Numéro EDUQ : 8370886
Centre d'intérêt: 240

Beaulne, André.

Le système de cotation à Boscoville / préparé par André Beaulne. -- Montréal : Université de Montréal, Groupe de recherche sur l'inadaptatation junénile, 1974.
iii, 121 f. : graph. ; 28 cm. -- (Rapport technique / Université de Montréal, Groupe de recherch: sur l'inadaptation juvénile ; 3)

En tête du titre: Recherche : Evaluation de Boscoville. Bibliogr.: f. 121.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Délinquant *Adolescent *Rééducation *Intégration sociale *Adaptation sociale *Psychologie *Evaluation de l'étudiant *Modification du comportement

Identificateur(s) de nom: *Boscoville (Centre de rééducation : Montréal, Québec)

Identificateur(s) de sujet: *Cotation

Boscoville est un centre de rééducation pour garçons délinquants qui ont entre quinze et dix-huit ans au moment de leur admission. On y applique un processus de rééducation qui engage le garçon admis à se socialiser en cheminant par quatre étapes distinctes: acclimation, contrôle, production et personnalité. Dans le cadre de ce système, la cotation, qui fait l'objet du présent rapport, sert de point de repère parce qu'elle reflète le comportement individuel face aux valeurs sociales préconisées par le code de Boscoville. Le rationnel qui fonde le système des privilèges et des privations des individus en traitement, auquel la cotation est reliée, repose sur une tradition de valeurs sociales inscrites dans le code mais aussi sur le principe plaisir-déplaisir.

Le premier chapitre dégage les principes du système et fait état des droits des non-citoyens et des citoyens, essentiel du code de Boscoville. Le deuxième chapitre passe en revue l'application du système dans les six quartiers de Boscoville: rationnel de la cotation, utilisation, autres sanctions, etc. Le dernier chapitre présente une analyse comparative des systèmes de cotation des quartiers à l'égard des activités et des temps libres; l'auteur évalue la qualité du système avec les éducateurs rencontrés; enfin il se prononce sur sa capacité à mesurer l'évolution des sujets en cours de rééducation.

Tout compte fait, il apparaît que, quoique bien établi et utilisé d'une façon uniforme dans la plupart des quartiers (sauf pour les barèmes), le système de cotation employé à Boscoville n'est pas valide et ne peut être considéré comme fiable. Il n'est pas valide parce qu'il n'est pas capable d'enregistrer ce pour quoi il a été construit au

départ: mesurer l'évolution du sujet en cours de rééducation et déterminer les étapes qu'il franchit. Il n'est pas parfaitement fiable puisque l'instrument ne peut faire des lectures identiques lorsqu'appliqué à l'observation de comportements identiques, les barèmes différant selon les éducateurs.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063
Auteur de l'analyse: jr

E D U Q 8370886

GROUPE DE RECHERCHE SUR L'INADAPTATION JUVENILE

UNIVERSITE DE MONTREAL

RECHERCHE: EVALUATION DE BOSCOVILLE

Directeur: Marc LeBlanc Ph.D.(Crim)

RAPPORT TECHNIQUE No. 3

LE SYSTEME DE COTATION A BOSCOVILLE

préparé par:

André Beaulne B.Sc. (Crim)

CENTRE DE DOCUMENTATION G.R.I.J. UNIVERSITE DE MONTREAL

Montréal

Février 1974

Ce travail de recherche a été fait en collaboration avec les éducateurs et les responsables de Boscoville. Nous tenons à les remercier.

Cette étude a été réalisée grâce à une subvention du Ministère des Affaires Sociales du Québec.

Table des matières

Chapitre I
Le système de cotation: principes

I - Rationnel de la cotation 2
1) But de la cotation 2
2) Eléments du système de cotation 2
3) Compilation de la cotation 8

II - Utilisation de la cotation
1) Droits de non-citoyen 12
2) Droits des citoyens 13

III - Le système de sanction 15
1) Sanctions affectant la paye 16
2) Sanctions affectant les droits de sortie 16
3) Sanctions affectant les droits 16

Chapitre II
Le système de cotation : son application actuelle 18

A - Quartier 1
1) Rationnel de la cotation 22
a) But de la cotation 22
b) Eléments du système de cotation
c) Compilation 25

2) Utilisation de la cotation 26
3) Autre système de sanction 26
4) Compétence mathématique, compétence réelle 26

B - Quartier 2 27

I - Activités 27
1) Rationnel de la cotation 27
a) But de la cotation des activités 27
b) Eléments du système de cotation
c) Compilation 34

2) Utilisation de la cotation 34
3) Autre système de sanction 35
4) Compétence mathématique et compétence réelle 36

II - Temps libres 37

C - Quartier 3

1) Rationnel de la cotation 39
a) But de la cotation des activités
b) Eléments de la cotation 39
c) Compilation 44
2) Utilisation de la cotation 45
3) Autre système de sanction 46
4) Compétence mathématique et compétence réelle 47

D - Quartier 4

I - Activités
1) Rationnel de la cotation 48
a) But de la cotation .....
b) Eléments de la cotation 48
c) Compilation 53
2) Utilisation de la cotation 54
3) Autre système de sanction 55
4) Compétence mathématique et compétence réelle 56

II - Temps libres 56

E - Quartier 5

I - Activités
1) Rationnel de la cotation 58
a) But de la cotation .....
b) Eléments de la cotation 58
c) Compilation 62
2) Utilisation de la cotation 62
3) Autre système de sanction 63
4) Compétence mathématique et compétence réelle 65

II - Temps libres 65

F - Quartier 6

I - Activités
1) Rationnel de la cotation 68
a) But de la cotation .....
b) Eléments de la cotation 68
c) Compilation 72
2) Utilisation de la cotation 72
3) Autre système de sanction 74
4) Compétence mathématique et compétence réelle 74

II - Temps libres 74

Chapitre III
Analyse comparative de l'application du système de cotation dans les quartiers 77

A - Analyse comparative des systèmes de cotation des quartiers. 78

I - Cotation des activités
1) Rationnel de la cotation
a) But de la cotation 78
b) Eléments de la cotation
1) Comparaison d'ensemble
a) Dimensions mesurées 80
b) Barèmes employés 83

2) Comparaison entre activités .....
Dimensions mesurées 87

3) Comparaison entre étapes
a) Dimensions mesurées 91
b) Barèmes employés 95
c) Compilation 97

4) Utilisation de la cotation 99

5) Autre système de sanction 100

6) Compétence mathématique et compétence réelle 101

II - Cotation des temps libres 102

B - Evaluation de la qualité du système de cotation 103
1) Rationnel de la cotation 103
2) Technique de la cotation 105

Conclusion 108

Annexe I - Manipulations et conséquences 110

Annexe II - Protocole d'entrevue avec les éducateurs 115

Annexe III - Feuille de cotation en banlieue 118

Références 120

Jeannine Guindon (1970) signale que le jeune délinquant qui arrive à Boscoville doit apprendre à vivre les valeurs du milieu et que le soutien nécessaire à cet égard lui est accordé. Un des moyens utilisé pour l'assimilation de ces nouvelles valeurs de vie est ce qu'on appelle la cotation. Elle est :

> "... un instrument qui favorise le processus de socialiation (...) en soulignant les modalités d'action qui traduisent les devoirs sociaux du jeune et lui rapportent les droits qui y sont rattachés. La cotation devient ainsi une logique d'action ". (p. 102)

La cotation sert ainsi de point de repère parce qu'elle reflète le comportement individuel face aux valeurs sociales préconisées par le code de Boscoville. Elle "s'infiltre dans la vie du jeune en touchant de près ses propres intérêts", (p.102). Tout est pensé pour intégrer les différents aspects de la vie de groupe au but poursuivi par le centre: la rééducation d jeune délinquant.

La cotation s'inscrit donc dans le cadre d'un modèle de traitement total qui amène l'individu à prendre conscience que son passé a été un échec, que les causes de cet échec doivent être cherchées au plus profond de lui-même, que son attitude devant la vie est mauvaise et que s'il veut être quelqu'un, il lui faudra changer et son attitude envers les autres et l'idée qu'il se fait de lui-même.

Le rationnel qui fonde le système des privilèges et des privations des individus en traitement, repose à Boscoville sur une tradition de valeurs sociales inscrites dans le code, mais aussi sur le principe plaisir-déplaisir

> "Les valeurs signifiées par le code se découvrent à travers les détails de la vie quotidienne mais elles n'atteindront le jeune que s'il en retire satisfaction ou s'il éprouve un déplaisir quelconque en les transgressant. Il importe, que dès son séjour en banlieue (centre d'observation et de diagnostic), le jeune commence l'apprentissage au cours duquel la satisfaction de vivre dans l'ordre établi alternera avec le déplaisir qui provient d'une transgression à cet ordre" (Guindon, 1970, p. 101).

La cotation sert en quelque sorte à faire intégrer de nouvelles valeurs et par là, participe instrumentalement à l'acquisition par le sujet d'une nouvelle personnalité, ou encore à une restructuration de son moi. Par ailleurs, la cotation ne doit pas tenir lieu de jugement moral. Elle doit être un miroir indiquant au sujet ce qu'il a fait et permettre ainsi au jeune d'évaluer ses propres actions. Il n'en reste pas moins que des privilèges sont retirés lorsque le sujet ne se conforme pas aux valeurs du milieu.

L'étude présentée dans ce rapport est essentiellement descriptive et veut connaître l'usage de la cotation dans les différents quartiers pour mesurer l'évolution des sujets. Nous avons pour cette raison rencontré uniquement ceux qui utilisent l'instrument comme tel, à savoir les éducateurs.

Dans un premier chapitre, nous dégageons les principes du système à partir de la documentation existante. Nous y relevons de plus les droits des non-citoyens et des citoyens, soit l'essentiel du code de Boscoville.

Au deuxième chapitre, nous passons en revue l'application du système d les six quartiers de Boscoville. Nous y revoyons tour à tour le rationnel de la cotation, l'utilisation, l'existence d'autres systèmes de sanction et enfin l'aspect de la compétence dite "mathématique" par rapport à la compétence "réelle".

Enfin, au troisième chapitre, d'une part nous présentons une analyse comparative des systèmes de cotation des quartiers à l'égard de la cotation des activités et celle des temps libre. D'autre part, nous évaluons avec les éducateurs rencontrés la qualité du système. En conclusion, nous nous prononçons sur la capacité du système à mesurer l'évolution des sujets en cours de rééducation.

Chapitre I

Le système de cotation : principes

Qu'est-ce que la cotation à Boscoville? telle est la question à laquelle nous tenterons de répondre dans ce premier chapitre. Nous y décrirons ce que doit être l'application du système selon les documents des journées d'étude (Boscoville, 1967).

I - Rationnel de la cotation.

1 - But de la cotation

A Boscoville, le but de la cotation des activités et des temps libres est:

> "d'évaluer la qualité de la participation à l'activité selon le niveau". (id)

Elle permet de considérer via la production durant l'activité, heure par heure, comment l'adolescent rencontre le défi général des étapes. Celles-ci sont respectivements: l'étape contrôle, l'étape production et l'étape personnalité.

La première se caractérise par le respect du code, des cadres et des procédures; la seconde est marquée par une concentration sur la qualité de la production et les moyens utilisés et la troisième exige un apport personnel à l'activité et dans le rôle joué.

2 - Eléments du système de cotation

Les dimensions mesurées dans le système de cotation ne sont pas clairement formulées dans les documents précités. Toutefois, Déom (1967)

a résumé le système de cotation dans un tableau qui permettra de dégager ces dimensions, de même que les barèmes de cotation.

Tableau 1

Les "cotations dans les activités"

	Etapes de rééducation		
Cotes	Contrôle	Production	Personnalité
5	- arrive à temps - part à temps - respecte les cadres	- tout de l'étape contrôle. - produit selon sa capacité.	- tout de contrôle et production. - participe activement à l'activité.
4	- retard ou départ rapide. - manquement temporaire au cadre.	- manquement temporaire. - baisse de production.	- manquement temporaire qui entoure sa participation active à l'activité.
3	- négligence ou manquement à un cadre volontairement.	- production à la baisse et volontairement.	- participation moyenne à l'activité.
2	- manquement grave et au cadre malgré support de l'éducateur.	- manquement à la production malgré le support.	- participation faible à l'activité.
1	- manquement volontaire aux cadres.	- présence à l'activité mais pas de production sans déranger.	- présence physique à l'activité seulement
0.1	- manquement majeur aux cadres et refus du support.	- aucune production et refus du support.	- aucune participation et aussi dérange l'activité.

L'analyse du tableau 1 nous révèle deux éléments qui servent à discriminer parmi la qualité du comportement: d'une part les dimensions particulières à chacune des étapes et d'autre part des barèmes qui permettent d'identifier un continuum de positif à négatif pour chacune de ces dimensions. Au tableau 1 les barèmes se lisent de la façon suivante: le barème 5 signifie que le sujet respecte les éléments du milieu, le barème 4 relève une défaillance temporaire au cadre, le barème 3 signale une défaillance régulière dûe à une négligence qui se corrige après une intervention de support de la part de l'éducateur. Par exemple, le sujet qui arrive régulièrement à l'activité avec un retard de cinq minutes mais qui après les remarques de l'éducateur se corrige, il obtiendra alors une cote de 3. Le barème 2 signifie une défaillance à la fois au cadre et au support de l'éducateur. Par exemple le sujet qui arrive souvent en retard pour des périodes de quinze à trente minutes et qui malgré les supports de l'éducateur continue ses retards, il obtiendra une cote de 2. Le barème 1 signale une défaillance au cadre et au support d'une façon constante et volontaire. Par exemple, le sujet fait exprès d'arriver en retard à l'activité ou il refuse de venir à l'activité et il néglige le support de l'éducateur, il obtient alors une cote de 1. Le barème 0.1 relève une défaillance grave au cadre et au support de l'éducateur. Par exemple, un sujet qui se refuse à tout support et qui refuse de venir à l'activité ou fait exprès de ne pas participer à l'activité.

Compte tenu de cette formulation des barèmes, il devient nécessaire de réécrire le tableau 1. Le tableau 2 rend compte de la transcription, il permet de mieux signifier les liens entre les barèmes selon les étapes de rééducation.

Tableau 2

Reformulation du système de cotation

	Etapes de rééducation		
Barèmes	Contrôle	Production	Personnalité
5	Respecte le temps et le cadre.	Si respecte le temps, le cadre et il est productif.	Si respecte le temps, les procédures, et il est productif et il participe activement.
4	Irrespect temporaire du temps et du cadre.	Irrespect temporaire du temps, des procédures et diminution de production.	Irrespect temporaire du temps, des procédures, de la production et participation moins active.
3	Irrespect régulier du temps et du cadre.	Irrespect régulier du temps et du cadre et diminution régulièrement de la production	Irrespect régulier du temps et du cadre et diminution régulièrement de la production et participation régulière et moyenne.
2	Irrespect grave et volontaire au temps et du cadre malgré le support de l'éducateur.	Irrespect grave et volontaire au temps et du cadre malgré le support de l'éducateur. Diminution volontaire de sa production malgré le support de l'éducateur.	Irrespect grave et volontaire au temps et du cadre malgré le support de l'éducateur. Diminution volontaire de la production malgré le support de l'éducateur et participation faible et volontaire à l'activité.
1	Irrespect grave et volontaire du temps et du cadre et résistance au support.	Irrespect grave et volontaire du temps et du cadre malgré le support de l'éducateur, et production douteuse.	Irrespect grave et volontaire du temps et du cadre malgré le support de l'éducateur.. et production douteuse. Participation nulle malgré une présence physique.
0.1	Irrespect majeur du temps, du cadre et refus du support.	Irrespect majeur du temps, du cadre, refus du support et non production	Irrespect majeur du temps et du cadre, refus du support, non production, participation nulle et il dérange même à l'activité.

Le tableau 3 permet de visualiser ce qui discrimine entre les étapes et entre les différents niveaux de barèmes.

Tableau 3

Résumé synoptique des dimensions et barèmes du système de cotation

Etape de rééducation																					
Barème	Contrôle						Production						Personnalité								
5	Respect						Respect						Respect								
4		T1	C1					T1	C1		P2			T1	C1		P2		Pa1		
3																			2		
2			3	3	S4				3	3	S4	3			3	3	S4	3	3		
1						4?					?	7					?	7	5		
0.1						6					6	5					6	5	5-7		

Légende

T: Manquement au temps de l'activité.
C: Manquement au cadre.
S: Manquement au support donné par l'éducateur.
P: Manquement à la production de l'activité.
Pa: Manquement à la participation à l'activité.

1: Manquement temporaire et occasionnel
2: Manquement régulier par négligence plus ou moins volontaire.
3: Manquement volontaire.
4: Résistance au support.
5: Introduction ou participation nulle.
6: Refus catégorique ou manquement majeur.
7: Dérange le déroulement de l'activité.

L'analyse du tableau 3 permet de noter trois constantes d'une étape de rééducation à l'autre. Ce sont: le temps (T), le cadre (C), et le support de l'éducateur (S). Le rationnel de la cotation implique alors que les acquisitions de l'étape contrôle (T,C,S) doivent être respectées dans les étapes subséquentes. Par ailleurs, un nouvel élément apparaît à l'étape production: la dimension productivité (P), qui est alors incluse dans les exigences de cette étape. En personnalité, la dimension participation (Pa) figure comme exigence supplémentaire à celles des étapes précédentes.

Si l'on porte l'analyse du tableau 3 sur le plan vertical, nous sommes amenés à constater que le continuum temps se gradue à partir du barème 4 par un manquement temporaire et il atteint son maximum au barème 2 par un manquement grave et volontaire pour être maintenu ainsi jusqu'au barème 0.1. Quant au continuum du support il se différencie entre les cotes 2 et 1, par le terme "malgré" ce qui signifie un début d'indifférence à l'action de l'éducateur et finalement un "refus" catégorique du support au barème 0.1. Signalons qu'au bareme 3, le support de l'éducateur porte fruit chez le sujet, c'est-à-dire que ce dernier en tient compte et qu'il change de comportement.

Le continuum du cadre varie parallélement au temps. Ainsi, il commence en 4 avec un manquement temporaire et il atteint son sommet en 2 où le manquement est volontaire et grave. Malgré le sommet atteint en 2, tout comme le continuum du temps, les caractéristiques sont maintenu à ce niveau jusqu'à la cote 0.1.

En production, la dimension apport qualitatif de production est ajoutéaux autres. Ainsi, en 4 le sujet diminue sa production, en 3 d'une façon régulière et en 2 d'une façon volontaire. En 1 il dérange

les autres pendant qu'il produit, s'il produit; enfin en 0.1, le sujet est complètement improductif.

En personnalité la dimension participation personnelle est ajoutée aux autres. Le continuum part de 4 par une participation moindre; en 3 elle est régulière et moyenne; en 2 la participation est faible; en 1 elle est nulle; enfin, la cote 0.1 se traduit par une participation nulle avec dérangement des autres.

Une lecture horizontale du tableau 3 permet de distinguer les aspects suivants du système de cotation sur les différents continuums verticaux: la cote 4 signifie un manquement temporaire et occasionnel, la cote 3 un manquement régulier par négligence plus ou moins volontaire. Le bareme 2 un manquement régulier parfois grave et sans correction après le support de l'éducateur. Ce qui distingue ce barème de la cote 3 c'est l'apparition d'une inconsidération volontaire du support de l'éducateur. Le barème 1 signale un manquement constant et volontaire et un refus du support de l'éducateur. Finalement le barème 0.1 est un manquement majeur. Il y a refus de support. L'attitude du sujet a une répercussion négative sur le déroulement général de l'activité.

En conclusion, il apparaît que le système de cotation de Boscoville a toutes les caractéristiques d'une échelle hiérarchique, ainsi, un sujet qui est coté à 3 ne respecte pas le contenu des barèmes 5 et 4, ceci sans toutefois verser dans les contenus des barèmes 2, 1 et 0.1.

3 - Compilation de la cotation

Dans les différentes discussions et rapports des journées d'étude, plus particulièrement celles de 1967, on signale les éléments de procédures suivantes:

- la cotation doit se faire après chaque activité;
- elle doit se faire avec le sujet concerné, si nécessaire; en d'autre endroit on affirme sur le champ, c'est-à-dire immédiatement après l'activité ou pendant l'activité alors que le sujet présente des problèmes;
- la cotation doit comporter une moyenne hebdomadaire.

Chaque sujet en rééducation est coté par le système précédemment exposé et il obtient pour chacune des activités de la semaine et les temps libres un résultat numérique qui est converti en pourcentage. Par exemple pour les activités sportives, le nombre maximum de points que le sujet peut obtenir durant une semaine s'élève à 25. Ce chiffre est multiplié par 4 pour obtenir le résultat sur 100.

Les différentes marges de pourcentage déterminent le type de semaine du sujet. Certaines procédures techniques permettent de spécifier la compétence du sujet. Son niveau de compétence lui permet de passer d'une étape à l'autre, et d'accéder à la fin du séjour à Boscoville. De plus, le niveau de compétence établit si le sujet conserve ses droits de citoyens et sa paye hebdomadaire.

Le tableau 4, extrait du Code de Boscoville (1967), définit le type de semaine et le tableau 5 traite de la compétence. Toutefois, il convient de noter que la compétence décrite au tableau 5 réfère à la compétence mathématique qui n'est pas nécessairement équivalente à la compétence réelle; par ailleurs les quartiers ne sont pas formellement tenus d'utiliser ces règle pour le calcul de la compétence.

Tableau 4

Type de semaine

Semaine " A " : Pour avoir sa semaine "A" le sujet doit conserver une moyenne de 75 % dans toutes les activités de la semaine et aux temps libres.

Semaine " B " : Le sujet qui aura conservé une moyenne de 70% dans ses activités de la semaine et aux temps libres aura une semaine "B".

Semaine " C " : Le sujet qui aura conservé seulement une moyenne de 50% à 70% dans les activités de la semaine et aux temps libres aura une semaine "C".

Semaine " D " : Le sujet qui aura conservé une moyenne inférieure à 60% aura une semaine "D". (Il n'y a aucun salaire de rattaché à ces semaines).

Semaine " X " : Cette semaine est une application de la technique de l'ignorance intentionnelle, c'est-à-dire que l'on agit un peu comme si le sujet n'était pas dans le quartier; donc pas de cotation, pas de semaine, pas de paye et naturellement la semaine n'est pas à reprendre. (Ceci est à décider au comité du quartier).

Tableau 5

La compétence

I. Obtention des droits de citoyen	: 12 semaines A	: 1 à 12.
II. Compétence.	: 1) Contrôle: 12 semaines A	:12 à 24.
	NB : les semaines non A ne sont pas à racheter.	
	2) Production: 20 semaines A	:25 à 44.
	NB : Toutes les semaines non A ne comptent pas pour la compétence et doivent être rachetées.	
	3) Personnalité: 20 semaines A.	:45 à 64.
	NB : Toutes les semaines non A ne comptent pas pour la compétence et doivent être rachetées.	
	4) Fin de séjour :	:45 et plus.
	NB : Toutes les semaines non A ne comptent pas sur la compétence et doivent être rachetées.	

Rachat de la semaine: Il est obligatoire pour les sujets de l'étape production ou personnalité de racheter toute semaine inférieure à "A" par une autre semaine " A " avant de continuer à compter ses semaines "A" pour sa compétence:

Une semaine "B"	par	une semaine "A"
Une semaine "C"	par	deux semaines "A"
Une semaine "D"	par	deux semaines "A"

II - Utilisation de la cotation

La cotation est utilisée lors de la rencontre hebdomadaire avec le sujet. Cette rencontre suit habituellement la réunion du comité clinique du quartier. Les éducateurs y discutent la cotation pour réduire l'arbitraire des éducateurs, dégager la ligne de force du comportement du sujet et étoffer la synthèse de la semaine en rapport avec les défis des sujets selon les étapes. L'idée de réévaluation hebdomadaire soit au comité clinique ou au comité de quartier date de 1964, (journées d'étude, 1964, p.8).

Par ailleurs, la cotation doit être discutée avec le sujet lors de la rencontre hebdomadaire individuelle et même sur-le-champ à l'activité et avec le sujet si cela est nécessaire. De toute manière, elle doit toujours être donnée à la suite de chaque activité.

Signalons,de plus, que la cotation est liée à la paye, au type de semaine (A, B, C, ou D), au système de compétence, enfin au code de Boscoville (à l'égard des droits de citoyen). Voyons la définition des droits des garçons.

1. Droits de non-citoyen

Les droits de non-citoyen s'adressent aux sujets de la banlieue, ils concernent les éléments suivants:

- liqueurs gratuites,
- tabac, cigarettes,
- téléphone,
- restaurant,
- courrier,
- bons de nettoyage

N.B. A partir de la 9ième semaine "A", il reçoit des bons d'achat.

2 - Droits des citoyens

Les droits de citoyen s'adressent aux sujets qui ont passé l'étape acclimatation et qui sont au moins à l'étape contrôle. Les garçons vivent alors dans les quartiers de rééducation. Les sujets ayant leurs droits de citoyen ont un salaire équivalent à la catégorie de la semaine méritée, soit "A", "B", "C", sauf pour la semaine "D" à laquelle n'est attaché aucun salaire. Tout salaire attribué à une étape est gagné seulement après la première semaine de cette étape et ce pour toutes les étapes.

Le citoyen bénéficie, selon l'étape où il se trouve, de droits, de sortie, de téléphone, de correspondance, de visite et de circuler dans Boscoville, mais seulement avec l'autorisation des ministres de son quartier.

a) Règlementation concernant les droits de sortie

Le sujet qui a acquis ses droits de citoyen a des droits de sortie qui dépendent de l'étape où il est rendu et des conditions préalables suivantes:

- Le sujet devra avoir en caisse le vendredi soir précédent sa sortie une somme d'argent spécifique.

- Si la sortie n'est pas prise à la date prévue, le sujet perd sa sortie, à moins qu'il y est eu entente au préalable avec les ministres de son quartier.

- Le sujet en sortie qui revient avant l'heure finale, devra considérer sa sortie comme terminée et réintégrer les cadres de l'institution.

- Les départs pour les sorties du dimanche devront se faire à partir de 10.15 heures et les entrées pour 23.30 heures.

Le nombre de sorties varie selon l'étape atteinte par le sujet, ainsi dans la banlieue le sujet a droit à aucune sortie sauf pour une mortalité ou un mariage dans sa famille immédiate, c'est-à-dire: père,

mère, frère et soeur et ceci après étude du cas.

A l'étape contrôle aucune sortie individuelle n'est permise, mais le sujet peut participer à des sorties de groupe.

A l'étape production, le garçon a droit à une sortie toutes les trois semaines. La première sortie ayant lieu après l'obtention de la 24 ième semaine "A", ceux demeurant à l'extérieur de Montréal (au moins 100 milles) peuvent accumuler trois sorties pour obtenir une fin de semaine, (départ le vendredi à 16h.30 , retour le dimanche à 23h.30). Pour ceux demeurant au-delà de 300 milles de Montréal, il y a des mesures spéciales. A la fin de cette étape, le sujet a droit à une fin de semaine, laquelle est accordée après rencontre avec ses ministres.

A l'étape personnalité, le garçon a droit à une sortie toutes les deux (2) semaines et il a droit à une fin de semaine à la fin de l'étape. (Pour ceux de l'extérieur de Montréal, les principes décrits pour l'étape production s'appliquent).

Finalement, lorsque le sujet est en fin de séjour, il a droit à une sortie trois fois par mois, après acceptation par le comité de quartier et il a le choix des dimanches, mais il doit avertir le vendredi précédent le dimanche qu'il a choisi.

b) Réglementation concernant les téléphones.

Normalement, les citoyens d'un quartier, selon entente entre les conseils et comités de quartier, utilisent le téléphone d'après une cédule. Cette cédule détermine les périodes précises et contrôlables pour l'utilisation du téléphone. Ainsi, un non-citoyen a droit à un téléphone par semaine, alors que le citoyen n'est pas limité dans ses téléphones.

c) Règlementation concernant la correspondance

La correspondance des citoyens est distribuée par les éducateurs des quartiers. Elle est prise au secrétariat de l'Hôtel de Ville. Quant aux envois, ils parcourent le chemin inverse. Le rythme de la correspondance est le suivant: le non-citoyen ne subit aucune restriction sur sa correspondance alors que le citoyen subit un contrôle quant aux personnes à qui il peut écrire ou de qui il peut recevoir des lettres, de plus si son comportement change, dans l'un ou l'autre cas, l'accompagnateur pourra être appelé à lire les lettres. Si le citoyen perd ses droits, sa correspondance sera arrêtée pendant deux semaines.

d) Règlementation de la circulation dans Boscoville.

Les non-citoyens ne peuvent circuler dans Boscoville sans être accompagnés d'un éducateur. Les citoyens vivant à Boscoville depuis 12 à 15 semaines doivent aussi être accompagné d'un éducateur, par ailleurs s'ils y sont depuis plus de 15 semaines, ils peuvent circuler seul grâce à une autorisation écrite.

e) Règlementation des visites

Lorsqu'un citoyen a acquis ses droits, il peut recevoir en visite les membres immédiats de sa famille, c'est-à-dire son père, sa mère, ses frères et soeurs.

III - Le système de sanction

La compétence acquise ou le progrès dans la rééducation est signalé par la cotation. Celle-ci en retour détermine l'application du système de sanction. Ce système de sanction a des incidences sur la paye, les droits de sortie et les droits de citoyen. Parallèlement à ce système de sanction,

il existe un contrôle serré des sacres. En Banlieue, le sujet qui a accumulé trois zéro rouges durant la même semaine, perd ses droits de Banlieue; et celui qui obtient quatre zéro rouges, en plus d'avoir perdu ses droits de Banlieue, perd aussi sa semaine. Pour sa part un citoyen perd sa paye de semaine s'il a 3 zéro rouges pour sacres durant la même semaine.

1. Sanctions affectant la paye

Un citoyen perd sa paye si la cotation obtenue se traduit par l'une ou l'autre des conditions suivantes:

- une semaine "D",
- deux semaines "C" consécutives,
- trois semaines "B" consécutives,
- semaines "B" suivie d'une semaine "C" ou "D",
- semaines "C" suivie d'une semaine "B",

où s'il obtient trois zéro rouges pour sacres durant la semaine.

2. Sanctions affectant les droits de sortie

Un citoyen perd automatiquement ses droits de sortie s'il se retrouve dans l'une ou l'autre des situations suivantes:

- dans tous les cas de retard aux sorties ou vacances,
- une semaine "D" suivie d'une semaine "B", "C" ou "D",
- deux semaines "C" consécutives suivies d'une semaine "B", "C" ou "D"
- trois semaines "B" consécutives suivies d'une semaine "B", "C", ou
- des semaines "B" et "C" suivies d'une semaine "B", "C" ou "D" et
- des semaines "B" et "D" suivies d'une semaine "B", "C", ou "D".

3. Sanctions affectant les droits.

Lorsqu'un sujet perd ses droits de Banlieue, c'est pour une semaine

à compter de la journée même où le troisième zéro rouge a été appliqué. De plus, il y a possibilité de suspendre ces droits pour une période indéterminée mais cette période est la plus courte possible.

Il y a automatiquement perte des droits de citoyen si le sujet se retrouve dans l'une des situations suivantes:

- une sortie hors des limites de Boscoville, sans autorisation officielle,

- lorsque le citoyen accumule une des séquences suivantes de semaines "BBBBB", "BBBBC","BBBBD", "CCBB", "BCBC","BCBD", "BCDB", "BCDC", "BCDD", "CBBB", "CBBC", "CBBD", "BDBB", "BDBC", "BDBD", "BDCB", "BDCC", "BDCD", "DBB", "DBC","DBD", "DCB", "DCC", "DCD", "DDB","DDC", "DDD",

- et si pendant 12 semaines consécutifs un citoyen n'a pas réussi à accumuler 1 mois de compétence.

Finalement, il convient de noter que si un sujet est "retiré dans sa chambre" et s'il manque des activités, il perd automatiquement sa semaine. Toutefois, il est possible qu'un sujet soit "retiré en chambre" pour la durée d'une activité et ceci sans qu'il perde sa semaine.

Signalons pour terminer, que la cotation et les sanctions qui en découlent sont vues dans un contexte de manipulation progressive du sujet. A cet égard, jointe à l'énoncé des amendes et autres conséquences, le Code (journées d'étude 1967) fournit un modèle d'application de ces sanctions. (Vous trouverez ce texte à l'annexe 1).

Chapitre II

Le système de cotation: son application actuelle

L'objectif du présent chapitre est de vérifier l'uniformité de la compréhension et l'application du système de cotation dans chacun des quartiers de Boscoville. Pour ce faire, nous avons rencontré en entrevue individuelle, deux éducateurs par quartier. Un de ceux-ci occupait un poste de responsabilité dans son quartier et il avait plusieurs années d'expérience en tant qu'éducateur. Le second avait un nombre moins grand d'années d'expérience. Les éducateurs ont été soumis à une entrevue à l'aide du protocole rapporté à l'annexe 2.

Tableau 6

Tâches des éducateurs rencontrés

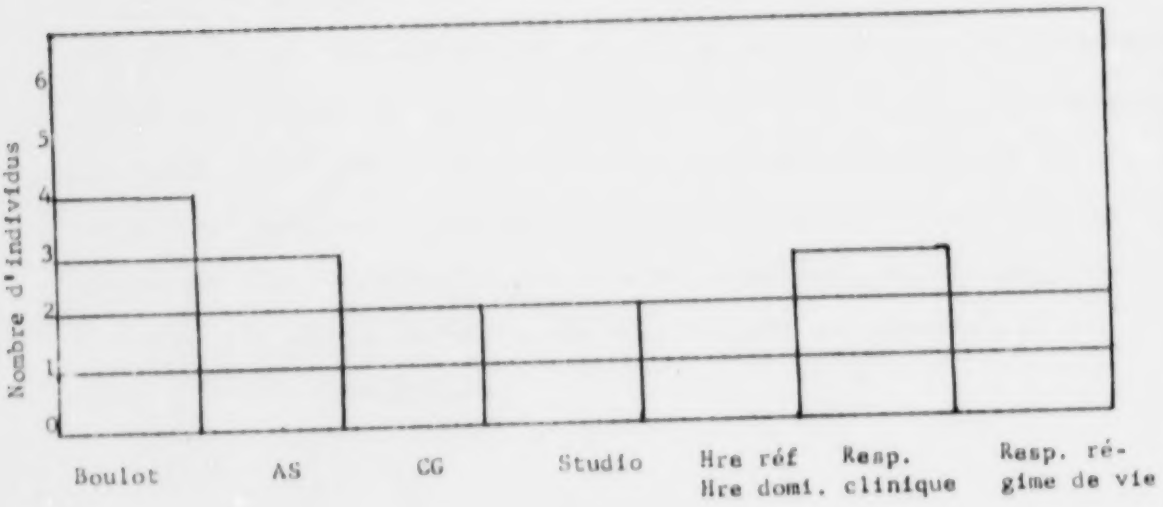

Légende:

AS : Activités sportives
CG : Connaissances générales
Hre. réf: Heure de réflexion hebdomadaire
Hre. domi: Heure de réflexion dominicale (le dimanche)

Douze psycho-éducateurs ont été interviewés: un ayant moins de deux ans d'expérience, six ayant 2 à 4 ans de présence à Boscoville, trois ayant 4 à 6 ans d'expérience et deux ayant plus de six ans d'expérience à Boscoville.

La répartition des tâches, figurant au tableau 6 montre une moyenne de deux éducateurs par activité avec une légère sur-représentation en ce qui a trait au boulot, aux activités sportives et à la responsabilité clinique. On notera également qu'un même éducateur peut assumer parfois deux ou trois responsabilités.

Le tableau 7 permet de constater que toutes les périodes et activités ne sont pas systématiquement sujetes à la cotation dans tous les quartiers. Ainsi, le boulot et les studios sont cotés dans tous les quartiers. Les activités sportives, les projets et les temps libres sont cotés dans cinq quartiers sur six. Les ménages journaliers sont cotés dans quatre quartiers, l'heure de réflexion hebdomadaire dans trois quartiers et l'heure de réflexion dominicale comme les réunions civiques dans deux quartiers. Finalement, les ateliers et les diverses activités ne sont cotés que dans un seul quartier. Donc, avant même d'étudier l'application de la cotation, on doit noter que toutes les périodes et toutes les activités ne sont pas systématiquement cotées dans tous les quartiers.

Tableau 7

Répartition des périodes et activités cotées dans les six quartiers de Boscoville

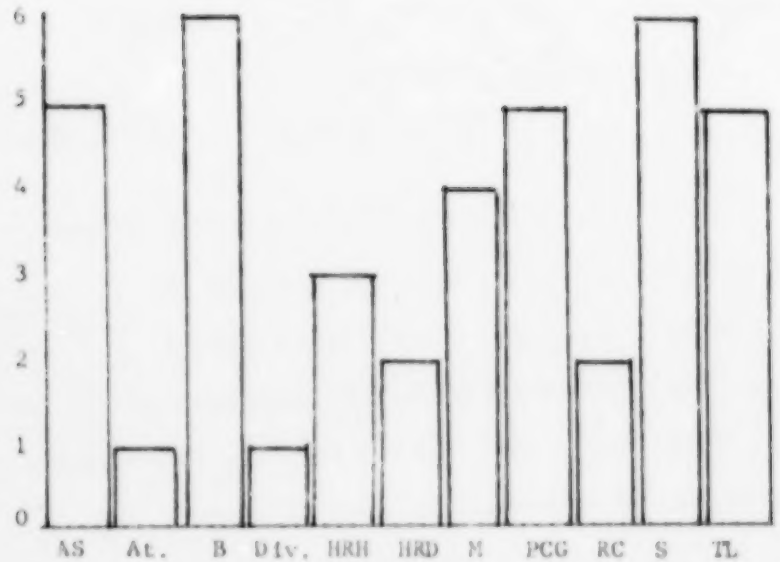

Périodes et activités

Légendes:

AS: Activités sportives.
At: Atelier de cartonnage et de cuirette pour décoration de l'unité.
B : Boulot, période de travail scolaire.
Div.: Divers, soit les transitions, les levers et couchers, les repas et la période de sommeil.
HRH : Heure de réflexion hebdomadaire portant sur des valeurs civiques.
HRD : Heure de réflexion dominicale portant sur des valeurs religieuses.
M : Ménages journaliers.
PCG : Projets (activité de création: théâtre, pantomime, expression corporelle, cinéma) et connaissance générale (jeux de tous les quartiers comme l'ONU, la bourse, et qui a lieu une fois l'an).
RC Réunion civique, réunion de tous les membres de l'unité de vie pour faire le point une fois par semaine sur les activités et événements de la semaine qui vient.
S : Studio, activité de poterie.
TL : Temps libres, période de repos en soirée où les fins de semaine où chacun est libre d'organiser ou de faire ce qu'il veut pendant ses loisi

A. Quartier I

Un seul psycho-éducateur a été rencontré pour les deux Banlieues. Il est gradué depuis deux ans et fit trois années de stage à la Banlieue pendant sa formation. Il est responsable du régime de vie et de l'activité sportive du quartier. Signalons de plus que tous les sujets des quartiers d'observation sont à l'étape acclimation. Les activités et les temps libres sont cotés d'une façon analogue.

1. Rationnel de la cotation

a) But de la cotation

La cotation a pour but essentiel d'arrêter l'agir délinquant. Ce qui est coté concerne donc le comportement du sujet en activité et non sa production. La cotation est vue comme un instrument. L'éducateur de Banlieue l'utilise d'une façon gradué, augmentant les conséquences si le comportement non désiré continue.

b) Eléments du système de cotation

i - Dimensions mesurées

On demande aux sujets en acclimatation:

- Le respect des pairs.
- Le respect des éducateurs et de leurs supports.
- Le respect des consignes et procédures de l'activité.
- Le support et l'intervention sous toutes ses formes (positi négative, verbale, non verbale) qu'accorde un éducateur à un sujet en observation ou en rééducation.
- Les termes consignes, procédures et cadre sont ici utilisés dans le sens des " .... choses qui ne changent pas en généra et qui constituent la structure de l'activité.

ii - Barèmes employés

Les barèmes utilisés sont particuliers à la Banlieue. Ainsi, on n'y utilise que des zéro rouges et aucun chiffre. Il faut sept jours de présence cumulés sans de zéro rouge, pour obtenir une semaine "A".

Face à un comportement non acceptable, l'éducateur de Banlieue expliquera la cote au garçon une première fois. Si le comportement continue, il y a rencontre individuelle en rapport à l'agir pour une mise en garde sur les conséquences: si le comportement continue, le sujet obtiendra un zéro tout court face à cet agir non arrêté.

Tableau 7

Résumé synoptique des dimensions et des conséquences en acclimatation

Pas de zéro rouge Journée cumulée	Respect des pairs	Respect des éducateurs et de leur support	Respect des consignes et procédures des activités et temps libres
Zéro rouge	Manquement malgré plusieurs avertissements et rencontre individuelle		
Perte des droits de Banlieue	Manquement malgré zéro rouge cumulés (3)		
Perte de semaine "A"	Manquement malgré zéro rouge cumulés (4) et perte de droits de Banlieue		
Retrait à sa chambre pour le reste de la semaine	Manquement continu malgré conséquences précédentes.		
Retour devant le tribunal	Manquement continu malgré conséquences précédentes.		

Si le manquement au respect à l'une ou aux trois dimensions continue, et que 3 zéro rouges apparaissent sur la feuille de cotation dans la même semaine, il y a perte des droits de Banlieue pour une période couvrant sept jours à compter de la journée où le troisième zéro a été appliqué, ceci sauf pour la radio individuelle et le tabac. Ces droits perdus sont: liqueurs gratuites; téléphones; restaurant et courrier.

Le sujet qui obtient un quatrième zéro dans la même semaine, malgré la perte de ses droits de Banlieue, perd sa semaine de compétence. Il devra donc reprendre cette semaine perdue pour être accepté dans un quartier. Mathématiquement, il lui faut 8 à 12 semaines "A" cumulées pour passer à un quartier de citoyens. Pratiquement, le nombre de semaine importe moins que le chemin parcouru par le garçon dans l'acceptation de son "traitement" à Boscoville. C'est alors qu'il peut être transféré chez les citoyens.

Si le sujet, malgré son quatrième zéro, continue son comportement inacceptable, il est retiré dans sa chambre pour le reste de la semaine. Il doit alors y prendre ses repas.

Si malgré ces différentes "manipulations et conséquences", le sujet continue l'irrespect ou les manquements aux exigences demandées, il est renvoyé devant le tribunal à la Cour du Bien-Etre avec un rapport de l'institution expliquant les causes de ce renvoi. Le sujet devra décider s'il veut vraiment faire un effort. Si oui, il revient et reprend ses activités là ou il était rendu à son départ avec le nombre de semaines cumulées.

Les zéro rouges au présent quartier, n'ont pas trait uniquement aux sacres tels que mentionnés au chapitre I, mais à toute forme d'irrespect envers les trois dimensions mentionnées précédemment.

Les comportements sanctionnés ne se traduisent pas dans la compétence mathématique mais par la cumulation des zéro rouges. Autrement dit, ce n'est pas sur une base hebdomadaire que se calcule les sanctions à prendre mais sur une base journalière.

c) Compilation

Au quartier 1, tous les comportements à l'intérieur des vingt-quatre heures d'une journée sont susceptibles d'être signalés par la cotation. Ce sont: le lever, les transitions d'une activité à l'autre, les repas, les ménages, l'atelier (cuirette et cartonnage), les sports de groupe, les AS (conditionnement physique), le boulot, le studio, les temps libres, le coucher et parfois la période de sommeil (s'il survient des comportements qui dérangent les autres).

L'absence du 4e zéro rouge pendant sept jours cumulés, donne au sujet une semaine "A". Les jours passés hors du quartier, par exemple au Centre d'Orientation ou à la Cour de Bien-Etre ne sont pas comptés. Il lui faut mathématiquement en moyenne 8 à 12 semaines "A" pour passer à un quartier de citoyens. La compilation se fait à l'aide de la formule à l'annexe 3.

Ordinairement c'est l'éducateur qui vit l'activité avec le garçon qui inscrit les zéro rouges, s'il y a lieu. Les autres éducateurs le font également dans leurs activités, s'il doit y avoir rencontre avec le sujet, elle a lieu sur-le-champ ou aussitôt après l'activité avec le responsable de l'activité. Il y a un responsable au quartier 1 qui est chargé de surveiller les jours cumulés (semaine de compétence), l'affichage des jours cumulés et la cumulation des zéro. Chacun des zéro apparaissant sur la feuille de cotation de la Banlieue est habituellement expliqué à l'endos de la feuille.

2. Utilisation de la cotation

Les cotations sont utilisées lors des rencontres du comité clinique, du comité de quartier et de la rencontre hebdomadaire avec le sujet.
Au comité clinique, chacun des sujets est revu périodiquement et l'on considère la cotation comme un élément clinique: les zéro rouges sont en quelque sorte des "lumières rouges" que le milieu immédiat signale au garçon. S'il y a lieu, on tient compte des cotations dans la préparation de l'action future à l'égard du sujet.
Au comité de quartier, la cotation est considérée pour établir la stratégie des supports. Cette stratégie est centrée autour des trois dimensions définies précédemment: respect des pairs, respect des éducateurs et de leurs supports et respect des cadres de l'activité. A la rencontre hebdomadaire avec le sujet on utilise la cotation de la semaine. Celle-ci permet un regard sur la semaine, une rétrospective du vécu, des activités et des temps libres. L'éducateur doit amener le sujet à prendre les moyens nécessaires pour corriger les manquements. Ce support a pour principal objectif de défaire le mouvement qui s'amorce.

3. Autre système de sanction

Au quartier 1, la paye n'est pas versée au garçon mais sert à payer ce qui lui est fourni. Donc la paye n'est jamais retirée au quartier quelque soit le nombre de zéro que le garçon obtient. Seule l'absence arrête la paye.

4. Compétence mathématique, compétence réelle

L'étude du placement est faite environ à la cinquième semaine après l'arrivée du sujet à la Banlieue. Le comité clinique doit décider si

le garçon est prêt à monter dans un quartier. Cette compétence réelle peut être atteinte entre 7 et 18 semaines "A". La compétence mathématique est fixée à 8 semaines "A", cependant la compétence réelle est considérée prioritaire sur la seconde.

B. Quartier 2

Deux éducateurs de l'équipe du quartier 2 ont été rencontrés. Le premier est responsable du régime de vie et il anime les projets (théâtre) et les CG (connaissances générales). Il est depuis trois ans dans ce quartier. Le second est responsable clinique et s'occupe du boulot, des heures de réflexion hebdomadaire et dominicale (activité non cotée au quartier). Il est au quartier depuis deux ans et demi. Les activités et les temps libres sont cotés dans ce quartier.

I - Activités

1. Rationnel de la cotation

a) But de la cotation des activités

On s'accorde à dire que la cotation est un critère extérieur d'évaluation. L'éducateur qui évalue indique au sujet le genre d'attitude qu'il doit avoir et le genre de production qu'il doit faire. Le fruit de la cotation est donc de permettre au sujet de se voir à travers le miroir extérieur. On signale toutefois, que le défaut de la cotation est de se centrer sur les faiblesses.

b) Eléments du système de cotation

1 - Dimensions mesurées

Que le sujet soit à l'étape personnalité ou aux étapes production ou contrôle, les dimensions qui mesurent la cotation dans ce quartier sont aux nombres de six. Ce sont:

- Respect des consignes et procédures (CP).
- Respect des pairs (RP).
- Respect du support de l'éducateur (S).
- Attitude de respect pour CP, pairs et S (A).
- Productivité (Pr).
- Respect du matériel (B).

Pour le responsable des CGs et projets, le "cadre" a un sens plus large que les "procédures". C'est un concept qui concerne les moyens supports (espace-temps) que l'on se donne pour travailler. Les deux éducateurs s'accordent à dire que les "procédures" sont la description spatio-temporelle du "comment un événement se déroule sans considération trop profonde du contenu." Par exemple, la procédure de la transition (passage d'un temps de repos après une activité à une autre activité) se fait comme suit: dix minutes avant l'activité, les sujets concernés quittent ce qu'ils sont en train de faire, se préparent et se rendent à la porte de sortie du quartier, si l'activité suivante a lieu en dehors du quartier, et y attendent le signal de départ de l'éducateur. Le déplacement se fait en proximité de l'éducateur.

La consigne est l'ensemble des directives précises données pour réaliser le contenu de la tâche. La consigne est la technique de travail pour arriver à la réalisation adéquate de la tâche.

Le responsable du boulot s'accorde avec son confrère dans la définition de la "procédure" et de la "consigne". Toutefois, la présent éducateur ne fait pas de distinction majeure quant au "cadre". Il signale néanmoins que le cadre se réfère à la structure de l'activité.

11 - Barèmes employés

Les barèmes utilisés différent selon l'éducateur et le type d'activité. Nous exposerons séparément les deux modes d'opération rencontrés.

Tableau 8

Résumé synoptique des dimensions et barèmes du responsable des CGs et Projets

Barèmes	Fin acclimatation contrôle	Production	Personnalité
5	Respect des différentes dimensions: cohérence entre le discours et le comportement.		
4	CP RP S	S	
3		CP Pr RP	
2			CP RP S
1			Pr
0.1			

Légendes

CP : Manquement aux procédures.
RP : Manque au respect des pairs.
S : Manquement au support de l'éducateur.
P : Manquement à la production de l'activité
....: Très rare.

Les barèmes utilisés par le responsable du CG et projets concernent le respect des éléments du milieu, plus particulièrement les consignes-procédures, les éducateurs, les pairs et le matériel. (Voir tableau 8). De plus, ils dépendent de l'étape individuelle d'évolution des sujets.

En acclimatation, le sujet doit respecter les éléments du milieu et le support positif de l'éducateur. Le support fourni à cette étape est de type aide-information sur la façon de faire au quartier. On cote donc en fonction de ces deux éléments en acclimatation: éléments pris dans une dynamique circulaire. Le barème 0.1 est utilisé lorsque le sujet passe à coté des objectifs de la semaine et les autres barèmes permettent de mesurer la qualité du respect des dimensions.

En contrôle, le respect des éléments du milieu est considéré avec la nature de la réponse au support. Trois types de support sont fournis selon que le sujet se situe au début, au milieu ou à la fin de l'étape. Ainsi, le support est de type directif au début de l'étape: "On fait ça comme ça". Au milieu de l'étape, le support commence à utiliser le miroir: "tu te prends en main". Le troisième type de support apparaît à la fin de l'étape et insiste pour que le sujet se prenne véritablement en main. La cotation sera alors plus exigente et on commencera à utiliser les barèmes 4 à 1 pour nuancer l'évaluation selon l'effort fourni. Le barème 0.1 sera rarement utilisé, sauf s'il y a multiplicité de l'agir.

A l'étape production, le respect des éléments du milieu est sensé être acquis. Si un manquement de cette nature survient, la cotation commence à 3 en descendant. L'acquisition visée pour la fin de l'étape est l'organisation des activités d'équipe par le sujet. Les types de support fournis selon le degré d'avancement du sujet sont: l'éducateur indique ce qu'il a à faire pour s'organiser, se fournir à lui-même les moyens pour arriver à accomplir

la tâche. L'indication des choses qui se passent dans son travail constitue le noyau du support à ce niveau. Il s'agit d'amener le sujet à utiliser l'éducateur et les autres éléments du milieu comme ressource. L'éducateur ramènera le sujet sur l'expérience acquise dans l'organisation de son travail. L'éducateur renvoie le sujet à ses moyens personnels et il mise sur le développement de l'autonomie du sujet. Le barème 4 indique alors que le sujet ne répond pas adéquatement au support; les barèmes 3, 2 et 1 signalent un manquement aux acquis de contrôle et un manquement à la production; finalement, le barème 0.1 est utilisé pour une improduction qui ne dérange pas le groupe.

En personnalité, il s'agit d'amener le sujet à généraliser ce qu'il a acquis au niveau des valeurs personnelles. Le support fourni est du genre rétroaction feed-back: "Est-ce que c'est ça que tu veux vivre? ". Selon lui, tous les sujets sont capables de se rendre à l'étape personnalité. Si le sujet s'accorde avec ce qu'il veut vivre et ce qu'il fait, il obtient 5 s'il refuse, s'il niaise,il obtient 0.1 Les barèmes 4 et 3 ne sont pas utilisés et les barèmes 2 et 1 signifient un manquement au support.

Comme on l'aura sans doute remarqué, les continuums sont progressifs en gravité. Ainsi, si un sujet obtient une cotation plus sévère que le barème de départ, c'est qu'il y a une plus grande gravité de l'agir. De plus, les sujets plus avancés sont cotés plus sévèrement sur les acquisitions de l'étape précédente.

Les barèmes utilisés par le responsable du boulot sont représentés au tableau 9. Si on les compare avec ceux décrits au tableau 8, il ressort que les sujets ne sont pas plus sévèrement évalués mais que dans le cas du responsable du boulot, ses barèmes sont plus spécifiques. Ils peuvent être décrits de la façon suivante:

Le barème 4 n'est pas utilisé par le responsable du boulot. A l'étape contrôle, le barème 5 signale le respect des consignes et des procédures et aux étapes production et personnalité, ce barème comprend en plus une action positive envers les pairs. Quelle que soit l'étape, le barème 3 est utilisé lorsque le sujet ne répond pas au support de l'éducateur, en raison de l'irrégularité de la production ou lorsqu'il y a un premier manquement à la procédure, un retard de deux jusqu'à dix minutes ou un dérangement de l'atmosphère par des déplacements inutiles.

Le barème 2 indique que le sujet a une attitude d'irrespect envers les pairs, les éducateurs et les instruments. Aux étapes production et personnalité, vient s'ajouter à ces critères, la question de la régularité de la production. L'improduction pour plus de 50% de l'activité donne une cote 1 au garçon. La cote 0.1 indique un manquement à la procédure de correction, une deuxième offense ou un bris de matériel et une attitude d'irrespect pour les étapes production et personnalité.

Finalement le barème 0 est appliqué lorsque le sujet quitte l'activité sans revenir ou s'il s'absente sans motif valable.

Tableau 9

Résumé synoptique des dimensions et barèmes
du responsable du Boulot

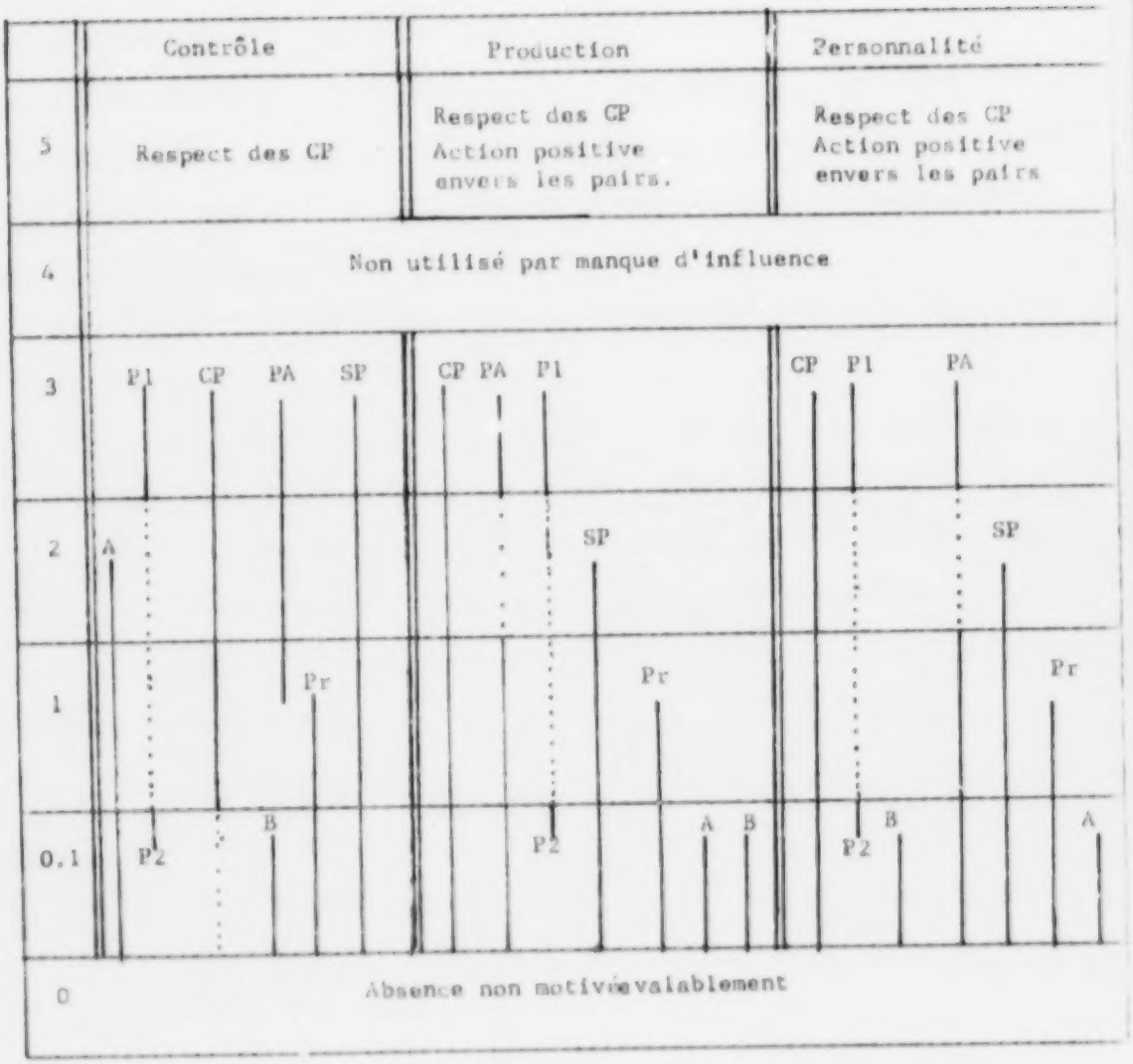

Légende

A : Attitude d'irrespect envers les pairs, les éducateurs et les instruments
P1 : Manquement à la procédure: première offense.
P2 : Manquement à la procédure: deuxième offense; pas de barèmes intermédiair
CP : Retard de deux minutes jusqu'à 10 minutes à l'activité.
PA : Manquement à l'atmosphère du travail de groupe (procédure).
Pr : Manquement à la production jusqu'à l'improduction (0.1)
B : Bris de matériel.
...: Dimension non signalée à la description des barèmes

c) Compilation

Outre de coter les périodes de projet et de boulot, le quartier 2 cote les activités sportives, les studios et les temps libres. Les éducateurs cotent généralement à la fin de leur activité. Le responsable du projet par exemple procède ainsi: il consacre cinq minutes à la fin de l'activité à une auto-évaluation de leur production. L'éducateur passe de l'un à l'autre pour collaborer ou desapprouver l'auto-évaluation des sujets. Si le sujet n'est pas d'accord avec l'éducateur, il y a rencontre aussitôt que possible; généralement au quartier entre deux activités. L'éducateur fait alors une rétrospective des événements avec le sujet.

Le responsable administratif du quartier calcule à chaque semaine la somme des cotes aux activités et aux temps libres, de même que le total général. Chaque type de semaine est établi pour chacune des activités selon le pourcentage. Si le sujet a une semaine "B" dans une activité il aura une semaine "B" générale malgré qu'il ait "A" dans les autres activités et aux temps libres.

Si le sujet obtient une semaine "B" de temps libres, il perd sa paye de semaine et obtient une paye de semaine "B" sans toutefois perdre sa compétence: il conserve une semaine "A" pour les activités.

2. Utilisation de la cotation

Selon le responsable clinique, les études de cas périodiques s'effectuent surtout à partir des observations des activités et de la synthèse des observations des temps libres plutôt qu'à partir des cotations. Il est d'ailleurs difficile, signale-t-on, de visionner les mouvements du sujet au delà d'un mois passé. A cet égard les instruments disponibles tels que la synthèse des temps libres et les observations des activités fournissent un apport de 50% à l'étude de cas.

On s'accorde à dire qu'au comité de quartier (CQ), les feuilles de synthèse de la semaine et les synthèses des temps libres (avec technique d'aide mémoire pour faciliter la cotation des temps libres) sont utilisées pour préparer les rencontres de semaine de même que la stratégie à employer en fonction du type de semaine obtenu par chacun des sujets. L'utilisation de la cotation par activité et des temps libres est donc moins directe que le contenu des observations. On n'utilise pas la cotation aux comités cliniques ni aux comités de quartier activité. On y étudie plutôt chacun des cas pour chacune des activités. On utilise donc les observations-synthèses pour se faire

Quant à la rencontre hebdomadaire, la cotation y est vue comme instrument de communication avec le sujet. On y fait un retour sur la semaine en utilisant le résultat de la cotation hebdomadaire selon les standards des types de semaines. Généralement, s'il y a cotation inférieure à 5 dans une activité ou à un temps libre, il y a discussion avec le sujet sur ce point. La cotation permet ainsi, à l'éducateur de faire le lien entre le comportement du sujet dans les différentes activités individuelles. Elle permet de plus, une interprètation à partir des éléments du comportement. La cotation influence donc les moyens, les stratégies à prendre. En bref, la cotation est utilisée parallèlement aux synthèses d'observation pour établir la stratégie à prendre (CQ et CQA) lors de la rencontre de semaine.

3. Autre système de sanction

Dans ce quartier, une politique stricte a été appliquée il y a quelques mois relativement aux sacres. Pendant toute la journée, aussitôt qu'il y avait un sacre de prononcé, il y avait un zéro rouge d'inscrit. Cette cotation avait lieu avec un signalement de l'éducateur sur-le-champ. L'application se faisait à la lettre. Les pénalités encourues étaient:

- 5 zéro rouges : perte de paye,
- 8 zéro rouges : perte de compétence= semaine B,
- 11 zéro rouges : 24 heures de réclusion en chambre.

Cette politique a été appliquée pendant deux semaines.

Maintenant, la politique à l'égard des sacres est encore plus sévère dans ses pénalités, mais on ne l'applique pas au pied de la lettre. Les sacres sont pénalisés lorsqu'ils sont utilisés pour marquer l'irrespect envers les autres. Le quartier en est aujourd'hui à son cinquième mois avec la présente politique. Les pénalités sont:

- 3 zéro rouges : perte de paye,
- 5 zéro rouges : perte de compétence = semaine B,
- 8 zéro rouges : 24 heures de réclusion en chambre.

4. Compétence mathématique et compétence réelle

On s'accorde à dire que la semaine de compétence mathématique, quoiqu'indicatrice de la compétence réelle n'équivaut pas automatiquement à la semaine de compétence réelle. On n'utilise donc pas le standard du nombre de semaines pour passer d'une étape à une autre. Le sujet doit prendre le temps qu'il lui faut pour faire les acquisitions de chacune des étapes avant de passer à l'autre. Grâce au OJA, des objectifs/individu par étapes sont appliqués aux activités. Les moyens peuvent être différents selon les activités concernées, mais les objectifs à atteindre sont généraux et couvrent toutes les activités.

Par ailleurs, les objectifs pour chaque individu tout en étant adaptés aux objectifs généraux d'étapes, sont établis à partir de deux sources: le rapport de Banlieue et les rapports des spécialistes. Enfin, le parrain ou celui qui le reçoit en rencontre de semaine précise des objectifs particuliers. Par exemple: un sujet de contrôle a pour objectif de devenir autonome.

Un des premiers moyens sera de devenir propre sur sa personne. Un deuxième sera de dire verbalement lorsque ça va mal plutôt que de le déteindre sur sa propreté physique, sa production etc.. Voici les exigences de chacune des étapes pour acquérir la compétence réelle (responsable du régime de vie): en contrôle, il faut le respect des éléments du milieu (personnes, consignes-procédures, instruments) et la propreté. En production, le sujet doit devenir actif dans l'organisation du milieu. Il doit maintenir les acquis de contrôle et développer une compétence réelle tout en étant conscient du cheminement dans la relation moyens-buts. En personnalité, le sujet doit développer un style personnel avec les acquis antérieurs, participer à créer un milieu qui se veut un milieu de traitement et acquérir une capacité de rayonnement.

La compétence mathématique ne sert qu'à déterminer les payes. Les droits et privilèges des étapes sont établis à partir de la compétence mathématique. S'il y a des différences entre la compétence mathématique et la compétence réelle, les droits de l'étape réelle sont alors considérés.

II - Temps libres

Le but de la cotation est le même que pour les activités. La cotation est donc en rapport avec les objectifs fixés pour chacun des sujets. Néanmoins, il y a au début de chaque soirée une période consacrée à l'organisation des loisirs du groupe où les gars de production font preuve de leurs habilités d'organisateurs. Ces derniers sont surtout cotés à partir de cette période.

C'est après le coucher que le ou les responsables de la soirée ou de la journée de fin de semaine corrigent les observations de cette période avec la cotation qui leur corresponde.

Les barèmes ne sont pas précis étant donné que les temps libres ne sont pas des activités structurées. Pour les sujets de production, la période d'organisation des activités de loisirs sont des moments choisis pour permettre la cotation. Pour les sujets des autres étapes, spécialement d'acclimatation et de contrôle, on ne sait trop à quel moment la cotation est pertinente. C'est généralement l'ensemble du temps libre qui est considéré pour appliquer la cotation.

C - Quartier 3

Trois psycho-éducateurs ont été rencontrés au quartier 3, soit deux responsables d'activités et le responsable clinique. Le premier a pour tâche d'animer les projets et CG. Il s'est déjà occupé des activités sportives et du studio dans le passé. Il possède cinq années d'expérience. Le second s'occupe des activités sportives et il possède trois ans d'expérience. Enfin, le troisième est le responsable clinique et il anime de plus les heures de réflexion hebdomadaire et dominicale (activités non cotées au quartier). Le responsable clinique travaille depuis neuf ans dans le quartier et 13 ans à Boscoville.

Pour les deux premiers éducateurs d'activités cotées, nous établirons les convergences et nous noterons les divergences s'il y a lieu. Le troisième éducateur, qui est le responsable clinique fournit des renseignements supplémentaires.

Il convient de noter que les temps libres ne sont pas cotés au quartier. On y collige seulement les observations.

I - Activités

1. Rationnel de la cotation

a) But de la cotation des activités

Dans le quartier 3, on s'accorde à dire que la cotation est un point de repère pour le sujet, on lui signale quelque chose à surveiller et pour l'éducateur c'est une façon de suivre son cas. La cotation évalue l'attitude du garçon à se prendre en main, à s'adapter au milieu. Elle permet une évaluation quantitative et qualitative de la production.

b) Eléments de la cotation

i - Dimensions mesurées:

Les dimensions mesurées aux étapes contrôle et production sont:

- le respect des consignes et procédures (CP),
- la productivité (Pr),
- la participation qualitative au travail du groupe(Pa) et
- le respect des pairs et du support de l'éducateur (RPS).

A l'étape personnalité on ajoute aux dimensions précédentes, une évaluation de la capacité de rayonnement (communiquer et influencer les pairs positivement sur ses acquis antérieurs): (Ra).

ii - Barèmes employés

Les barèmes employés par l'éducateur responsable des activités sportives sont présentés au tableau 10 et ceux de l'animateur des projets et CL sont résumés au tableau 11.

Tableau 10

Résumé synoptique des dimensions et barèmes du responsable des AS

	Contrôle	Production	Personnalité
5	Le sujet rencontre ses défis et respecte tous les continuums		
4	Pr	Pr	Pr
3	CP RPS	CP RPS	CP RPS
2			
1	...	...	...
0	Manquement majeur, ou chose à éclaircir (retard) ultérieurement		

Légendes:

Pr: Manquement à la production: de l'accrochage sur un élément ou deux à l'improduction (1)

CP: Consignes-procédures: accrochages sur certains éléments jusqu'à la production sporadique (2)

RPS: Manquement au support de l'éducateur et au respect des pairs: du prendre et en laisser (3) jusqu'au refus catégorique (1)

...: Dimension non signalée à la description des barèmes.

Tableau 11

Barèmes du responsable des projets et des CGs

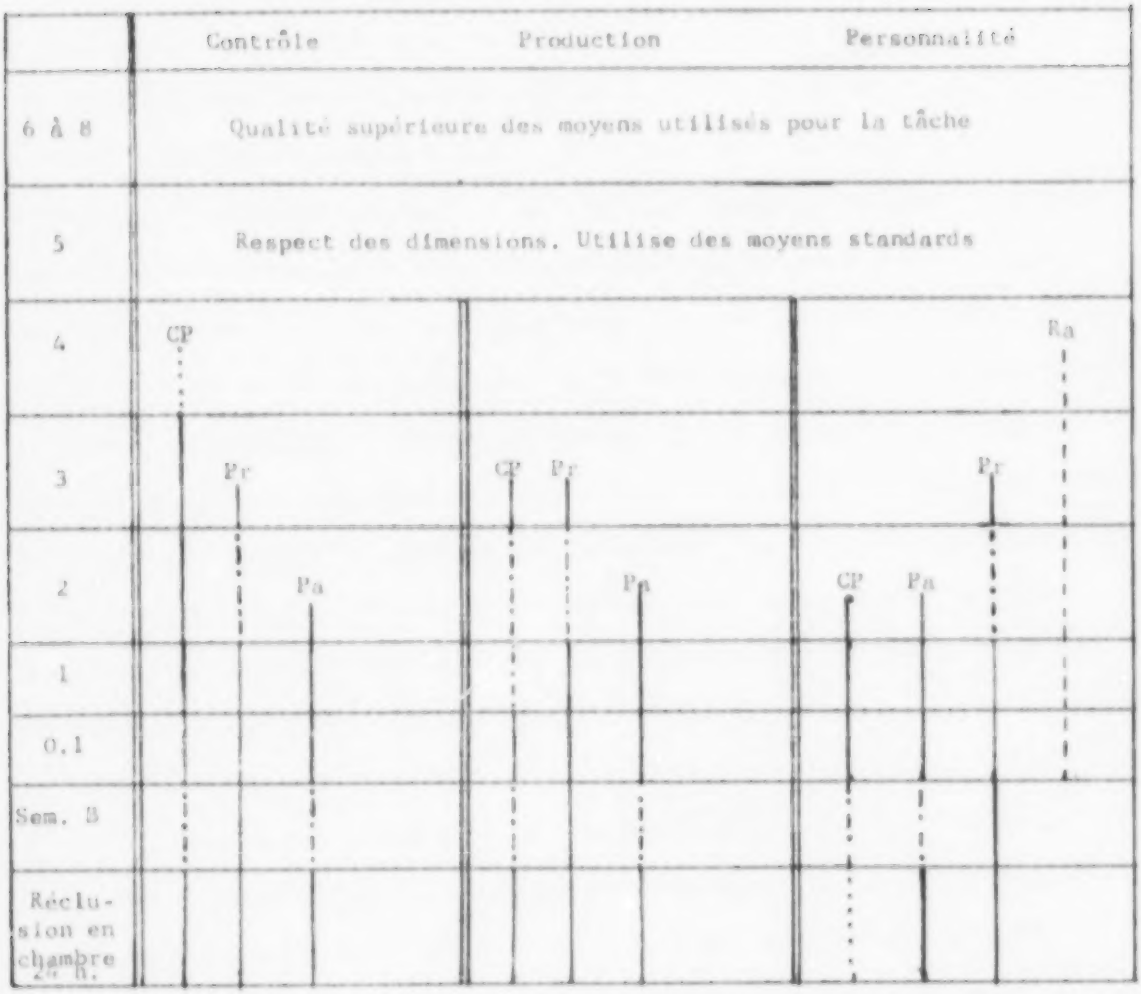

Légende :

CP : Consignes et procédures: du manquement mineur au manquement majeur.

Pr : Production: manquement à la qualité de la production jusqu'à refus de produire (0.1 pour contrôle) Réclusion en chambre pour production personnalité).

Pa : Qualité de la participation au travail de groupe: manquement mineur à faible participation (1)

....: Rarement coté,

.-.-: Dimension non signalée à la description des barèmes

---: Dimension non cotée

Pour l'éducateur des activités sportives, il n'y a pas de distinction à faire dans les cotations des sujets ayant des acquisitions différentes selon l'étape. En d'autres mots, toutes les étapes sont considérées au même niveau. L'éducateur part du barème 5 et soustrait les manquements pour obtenir la cote. Le barème 5 signifie que le sujet rencontre les défis qu'il avait. Si le sujet a une bonne production, mais s'il accroche sur un élément ou deux tout en acceptant le support de l'éducateur, on lui donne un avertissement par le barème 4 . Lorsque la production est presque complète, mais s'il y a accrochages sur certains éléments et le sujet en prend et en laisse lors du support (CR et RPS), il obtient le barème 3 . Le barème 2 signifie une présence physique et une production sporadiques avec une acceptation partielle du support. Le barème 1 est appliqué lorsque le sujet est physiquement présent mais ne produit pas, il ne dérange pas mais refuse catégoriquement le support et est retiré de l'activité par l'éducateur. Finalement, le barème "?" signale un manquement majeur ou quelque chose à éclaircir avec le sujet: par exemple la nature d'un retard.

Dans la définition même des consignes et procédures, l'éducateur inclut des éléments de production (production sporadique). En effet, la procédure signifie pour cet éducateur la façon de faire l'activité. La consigne d'autre part, couvre les techniques pour pratiquer l'activité. Le cadre enfin, signifie le code de vie du quartier, c'est-à-dire l'ensemble des normes. Il se rapporte aussi aux délimitations spacio-temporelles de l'activité.

Le responsable des projets et CG utilise les barèmes 6 à 8, quelle que soit l'étape atteinte par le sujet, pour signifier une bonne attitude à l'égard de la tâche, une qualité supérieure dans les moyens utilisés à l'activité; par ailleurs, cet éducateur utilise rarement ces cotes, une ou deux fois par mois. Le barème 5 signale que le garçon utilise les moyens standards prescrits pour réaliser la tâche, ceci en respectant toutes les dimensions. Le barème 4 indique des caractéristiques différentes selon les étapes: en contrôle, il signifie un manquement mineur aux cadres et procédures, tandis qu'en personnalité, il signale que la capacité de rayonnement n'est pas mise en oeuvre mais ces deux dimensions sont rarement cotés. Le barème 3 réfère à un blocage de la production, devant son problème le sujet perd ses moyens d'expression et il ne l'accepte pas; de plus pour les garçons en production, il indique un manquement mineur aux cadres et procédures. Le barème 2 indique que le sujet dérange l'activité, mais que le support des pairs ou de l'éducateur permet de rétablir la situation; par ailleurs, en personnalité, ce barème signale un manquement mineur à une procédure. Quelle que soit l'étape atteinte, le barème 1 caractérise le sujet présent à l'activité mais non-participant; l'attribution de ce barème est suivie d'une rencontre sur-le-champ. Finalement le barème 0.1 est utilisé quand le sujet dérange la production des pairs et qu'il réagit négativement à leur présence, le sujet est alors conduit à sa chambre pour une période variable.

L'éducateur qui anime les projets et CG dinstingue les étapes uniquement à l'égard de la dimension des consignes et procédures (CP). Un manquement mineur en contrôle reçoit une cot. de 4, en production une cote de 3, et en personnalité une cote de 2. Mais chacune des étapes a son exigence propre. Ainsi, en acclimatation et contrôle, le sujet doit acquérir le respect des consignes et procédures (CP), c'est-à-dire la manière de faire le

travail (consigne) et les différents éléments de la procédure, arriver à temps pour l'activité, prendre son matériel, écouter les explications, se mettre à l'ouvrage tout de suite, et à la fin, faire son cahier de production, ainsi que faire mettre sa cotation par l'éducateur.

A l'étape production, il s'agit surtout de travailler sur la participation qualitative à l'activité, "être à son affaire". Ceci n'exclue pas la coopération avec les pairs et les éducateurs. C'est un continuum imprécis par rapport aux barèmes utilisés, notemment entre 1 et 0.1.

A l'étape personnalité, les acquis antérieurs sont ajoutés à une capacité de rayonnement qui est difficilement cotable, et de se rendre compte de ce qui lui est propre comme de la nécessité de la méthode de travail pour comprendre et apprendre les choses qu'il fait. Ces aspects semblent non coté également. En somme on en reste aux dimensions CP, Pa et Pr mais avec les nuances précédentes.

c) Compilation

Le quartier 3 cote les périodes de boulot, de projet, des activités sportives et de studio. La cotation est enregistrée généralement par le premier responsable de l'activité à la fin de la période. Le responsable clinique signale l'utilisation de l'aide-mémoire pour la cotation du boulot. Il affirme de plus, que le calcul mathématique se fait rapidement à la fin de la semaine, par chaque responsable d'activité pour chacun des sujets. Les cotes additionnées sont transformées en pourcentage pour chacune des activités. Le responsable des projets note que ses cotes supérieures à 5 contrebalancent les cotes faibles des autres heures de projets. On obtient alors un type de semaine par activité.

La sommation des pourcentages pour chacune des activités n'est pas faite. Le type de semaine générale est obtenu de la façon suivante: si le sujet obtient pour une activité une semaine "C" et dans les autres des semaines "A", la semaine générale sera du type "C". La semaine générale est donc du type le plus faible.

Quant au temps libres,malgré qu'il n'y ait pas de cotation pour cette période de vie, il est possible que le sujet obtienne une semaine "B" à partir des observations. Mais cette semaine "B" n'affecte que sa paye: il touche une paye "B", mais sa compétence mathématique n'est pas retardée.

2. Utilisation de la cotation

Au comité clinique, on ne considére que les observations d'activités qui se font pour le boulot et les temps libres. Le responsable clinique ignore s'il y a des observations de faites pour les activités sportives, les projets et CG, de même que pour les studios. Toutefois, ces dernières activités sont cotées. A l'égard des temps libres, le responsable clinique, une fois la semaine, fait une synthèse qui est jointe au cahier synthèse de semaine des cotations des autres activités.

En principe, on utilise ces observations lors des études de cas. L'ensemble des synthèses de semaines sont jointes aux découpures des CQ se rapportant à chacun des sujets, ceci dans le cahier rouge. Les découpures des CQ sont utilisées pour visualiser le cheminement des candidats.

La synthèse des observations hebdomadaires est utilisée par les éducateurs pour préparer leur rapport pour les discussions de cas. La cotatio est peu utilisée sauf dans certains cas, pour prendre conscience que le garço perd régulièrement ses semaines à telle ou telle activité ou dans telle ou telle circonstance. On décide également au comité clinique des directives à

long terme qui concerne la vie de tous les jours. Un rapport est fait de ce comité.

Au comité de quartier, la cotation est utilisée comme moyen de repère significatif pour l'ensemble des activités. S'il y a des problèmes de recelés, on établit une stratégie, qui sera enrichie par le contenu de la rencontre de semaine.

Au comité de quartier activité, les synthèses de semaine sont reprises par l'équipe des éducateurs. Si la cotation d'une activité est faible, il y a discussion par l'équipe du cas et elle débouchera sur un nouveau défi à soumettre au sujet lors de la rencontre de semaine qui suit.

Durant la rencontre de semaine, chacune des activités est revue avec le garçon en fonction des points contenus dans la synthèse de semaine: ses contacts avec les éducateurs et les pairs, sa façon de suivre les consignes et les procédures et son mode d'apprentissage. Il est mis au courant de la cotation de la semaine et des raisons qui ont motivé cette cotation. Les éducateurs revoient également avec lui ses temps libres, les incidents spéciaux qui se sont produits au cours de la semaine et les notations qui apparaissent à l'endos de la feuille de cotation des activités. Si possible on fait le lien entre les buts qui lui ont été assignés et on fixe un "défi" pour la semaine qui vient.

3. Autre système de sanction

Les sacres sont rarement signalés par un zéro rouge depuis environ un an. C'était un système distinct de la cotation des activités. Si le sujet obtenait 3 zéro, il y avait perte de paye. Si 4 zéro et plus étaient décrochés, il devait se retirer dans sa chambre pour un temps X. Ces sacres

étaient considérés comme des messages symptomatiques.

Par ailleurs, des pénalités monétaires (amende de $0.25 à $0.50) sont retirées de la paye hebdomadaire lorsque le sujet a des attitudes inacceptables face à l'éducateur, ou lorsque le sujet a un retard au lever ($0.25). Ces amendes couvrent les temps libres et la routine (lever, repas et coucher).

4. Compétence mathématique et compétence réelle.

Dans le quartier C, l'étape où est située le garçon ne repose pas sur la compétence mathématique mais sur la compétence évaluée dans les discussions de cas individuels et de groupe, soit ce que l'on appelle la compétence réelle. En fait, on utilise les deux modes de compétence au quartier 3. La compétence mathématique répond bien au conformisme exigé pour l'étape contrôle. Aux étapes de production et personnalité, il est important que les acquisitions soient intégrées. Cette intégration est jugée aux études de cas et donne la compétence réelle. Toutefois, même si le sujet passe à une autre étape sans avoir intégré les acquisitions de l'étape précédente, ses privilèges d'étape mathématique sont conservés.

Le responsable clinique note que l'équipe dissocie l'instrument mathématique de l'instrument qui rend compte de l'évolution réelle. La question reste entière: les critères de fin d'étape déterminés par la théorie des étapes de Guindon que l'instrument de la cotation tente de cerner sont-ils vraiment traduits par l'instrument? Est-ce la rééducation véritable qui est évaluée? Il est possible même que cette cotation mathématique tende à fausser le résultat que l'on croit atteindre.

D - Quartier 4

Deux éducateurs ont été rencontrés au quartier 4. Le premier est responsable du studio et possède un an et demi d'expérience. Le second est le responsable clinique et il anime le bouiot. Il est à Boscoville depuis trois ans et demi. Les activités et les temps libres sont cotés dans ce quartier.

I - Activités

1. Rationnel de la cotation

a) But de la cotation

Dans le quartier 4, les éducateurs rencontrés s'accordent à dire que la cotation est un instrument objectivant la vision du sujet sur son effort à rencontrer les défis qu'il s'est proposé d'atteindre La cotation évalue la réalité et elle est donnée au sujet comme un miroir.

b) Eléments du système de cotation

i - Dimensions mesurées

Les dimensions mesurées par la cotation sont à l'étape contrôle, le respect du temps (T), du cadre (C), de l'espace (E) et du support de l'éducateur (S). Aux étapes production et personnalité, les quatre dimensions précédentes sont maintenues et on y ajoute la productivité et la méthode de travail (Pr M) et l'autonomie (A').

ii - Barèmes employés

Une tentative intéressante est expérimentée par le responsable des studios, et elle semble cor lier la compétence réelle et mathématique. Il s'agit d'un nouvel instrument qui joint à la fois les observations et la cotation, encadré des objectifs précis et des moyens déterminés avec les sujets à la rencontre de semaine. Cette fiche type figure au tableau 12.

Tableau 12

Fiche de cotation expérimentale

<table>
<tr><td colspan="2">Nom du sujet:</td><td>Semaine du:</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Défi</td><td>Synthèse du vécu</td><td>Action de l'éduc. évaluation.</td></tr>
<tr><td>Mercredi
Cotation:</td><td></td></tr>
<tr><td>Jeudi
Cotation:</td><td></td></tr>
<tr><td rowspan="2">Moyens</td><td>Lundi
Cotation:</td><td></td></tr>
<tr><td>Mardi
Cotation</td><td></td></tr>
<tr><td>Commentaires</td><td>Synthèse de la semaine</td><td></td></tr>
</table>

La case défi est spécifiée durant la rencontre de semaine avec le parrain. Les moyens sont établis par l'éducateur de l'activité et selon l'étape réelle où le sujet est rendu. La case "commentaires" est généralement utilisée par l'éducateur de l'activité pour y suggérer des points pertinents de discussion au parrain, et permettre de vérifier si les défis ont été rencontrés.

La section de la synthèse du vécu est remplie quotidiennement avec les observations de l'éducateur sur le vecu du sujet compte tenu de son défi et des moyens pour l'atteindre. Une cotation est mise immédiatement dans cette case et correspond à une évaluation de l'utilisation des moyens

ou de l'effort du sujet à atteindre son défi.

Dans les cases "actions de l'éducateur", on retrouve la nature du support de l'éducateur et le pourquoi de la difficulté. Par exemple des remarques sur le matériel manquant (expliquant certaines difficultés mais non pénalisées par la cotation). On y retrouve également une évaluation de l'action de l'éducateur: quel résultat est obtenu par le support apporté?. Cette section aide à formuler la synthèse de semaine. Il y a autant de cases de synthèse du vécu qu'il y a de période par semaine. Les barèmes employés alors avec cet instrument peuvent se résumer comme suit pour le responsable du studio:

En contrôle, lorsque le défi est vécu la cote obtenue est 5, s'il y a des manquements aux éléments de base (T-C-E) elle sera de 4 s'il y a refus du support, la cote sera 3, et si un deuxième refus du support se produit, l'éducateur demande au sujet de se retirer puisque son activité est raté et il lui donne la cote 0.1.

En production, la cote sera 5 si les défis sont vécus et si la production et la méthode de travail sont adéquates; s'il y a un manquement à la productivité ou une inadéquacité de travail, la cote sera 4, elle passera à 3 si la productivité est faible,et à 2 s'il s'y ajoute un problème de comportement: le sujet dérange autrui, l'éducateur doit intervenir et fournir un support (CA, Pr et M,C). Si le sujet lance de la terre, il obtient une semaine B pour l'activité et ce pour les trois étapes.

En personnalité, le 5 affirme que les défis sont vécus, s'ils sont non vécus, non remplis, le sujet doit procéder à une auto-évaluation et il y a une rencontre avec l'éducateur.

Tableau 13

Résumé synoptique des dimensions et des barèmes du responsable du studio

	Contrôle	Production	Personnalité
5	Défi est vécu	Défi vécu, productivité et adéquacité de la méthode de travail	Défi vécu
4	T C E	Pr&M T E	Si le sujet ne rencontre pas ses défis: auto évaluation et rencontre avec l'éducateur
3	S		
2		A C	
1			
0.1			
Sem. B	Si le sujet lance terre	Si le sujet lance terre	

Légendes:

Pr&M : Manquement à la productivité et à la méthode de travail.

T : Manquement au temps.

C : Manquement au cadre.

E : Manquement à l'espace.

S : Manquement au support (contrôle). Du premier (3) au deuxième support (0.1).

A : Manquement à l'autonomie: demande support (Production).

-.-.- : Continuum indéterminé, non mentionné à la description des barèmes.

..... : Dimension ou continuum non coté à ces barèmes.

Le responsable du studio signale que le cadre est constitué des éléments de support de l'activité. Par exemple l'espace au studio: chacun à sa section de table pour permettre de se situer dans son travail. Le cadre est en quelque sorte les choses inhérentes au local qui assure une certaine organisation de l'espace où l'individu peut augmenter sa production et atteindre un bien-être. Il est par ailleurs, un élément dans lequel on ne peut admettre certains faits tel qu'aller en arrière du four au studio. La procedure se résume aux éléments qui permettent de travailler; les choses à faire pour travailler. La consigne équivaut à une technique de travail des pièces. Il y a des consignes pour travailler avec le "colombin rond" par exemple.

Tableau 14

Résumé synoptique des dimensions et barèmes du responsable du boulot

	Contrôle	Production	Personnalité
5	Respect de toutes les dimensions		
4			
3	CP & D	CP	CP
2	S	D	
1			
0.1	Pr	S Pr	Pr D S

Légende:

CP : Consigne et procédure

D : Déplacement sans motif valable.

S : Support de l'éducateur.

Pr : Manquement à la production.

....: Barème très rarement utilisé.

_ _ _: Barème non utilisé.

L'éducateur responsable du boulot n'utilise pas le système de cotation du précédent éducateur, système d'ailleurs en expérimentation pour le moment. On note au tableau 14 une augmentation des exigences d'une étape à l'autre: il en est ainsi pour les supports (S) et les déplacements non motivés (D). Par exemple pour ces derniers la cote sera de 3 en contrôle, 2 en production et 0.1 personnalité.

Quant aux autres dimensions, elles sont cotées d'une façon standard sans tenir compte des étapes: c'est le cas pour les consignes et procédures (un retardataire de moins de 10 minutes obtient le barèmes 3 et de plus de 10 minutes le barèmes 0.1 , et la non productivité est cotée à 0.1). On observe également que l'éducateur n'utilise pas les barèmes 4 et 1.

Le "cadre", la "procédure" et la "consigne" sont considérés ici comme des termes équivalents, sauf que le cadre n'est pas ce qu'on appelle la tradition. Le cadre au boulot serait par exemple de rentrer à temps, de travailler en silence et de procéder par fiche. La tradition serait d'être à son affaire, à sa place (ne pas déranger), ne pas faire de bruits quand on demande une explication, ce qui correspond plutôt à des modèles de comportements.

c) Compilation

En plus de coter les périodes de boulot, de studio et de temps libre, le quartier 4 cote les activités sportives, les projets, les heures de réflexion hebdomadaire et les ménages journaliers. Chaque responsable d'activité cote habituellement après l'activité et en présence des sujets. Il est rare qu'une cotation ne soit pas déterminée sur-le-champ. Au studio, par exemple, les cinq dernières minutes de l'activité sont consacrées à la cotation et l'éducateur y voit les cas spéciaux. Il considère alors la feuille de prévision

et les commentaires du gars sur la production de son heure. Enfin, il juge de la cotation à apposer. Pour les cas ordinaires, il écrit les observations dans "synthèse du vécu" et y ajoute la cotation après l'activité sans les voir individuellement (cotation avec la fiche expérimentale).

La compilation hebdomadaire de toutes les activités est faite par le responsable administratif pour déterminer la paye de la semaine et le type de semaine (compétence mathématique).

2. Utilisation de la cotation

Comme nous l'avons signalé précédemment, la nouvelle technique de cotation a l'avantage de joindre les observations et la cotation. La fiche constitue de plus un aide-mémoire pour la synthèse de la semaine, celle-ci étant alors considérée utilisable au plan psycho-éducatif. C'est le responsable de chacune des activités qui fait l'évaluation sur les objectifs en rapport avec les moyens prescrits et le vécu de la semaine par le sujet.

Au comité clinique, étant donné que la nouvelle forme de cotation n'en est qu'au stade expérimental, les études de cas se font encore avec les dimensions traditionnelles de l'étude de cas. L'équipe utilise la cotation actuelle en la traduisant dans ces dimensions.

Selon le promoteur de la nouvelle formule de cotation, l'étude de cas pourrait se faire avec pertinence grâce au nouvel instrument puisqu'il intègre les objectifs, les moyens, les observations du vécu par rapport aux moyens prescrits, la cotation, l'évaluation de l'action de l'éducateur, et la synthèse de semaine.

Au comité de quartier, on utilise la cotation nouvelle comme feuille repère pour la synthèse de semaine en tant que reflet global, quoique son utilisation n'est pas encore systématique. On l'utilise surtout pour les cas spéciaux,

pour visionner le recoupement des faits et établir une stratégie d'action.

Au comité de quartier activités, il y a révision des défis: l'équipe standardise pour toutes les activités un but propre à chacun des sujets. On utilise donc la cotation pour visionner les défis qui restent à rencontrer. Il s'agit aussi d'adapter l'activité,que ses exigences rencontrent les défis des sujets. On devra y ajouter les temps libres toujours en fonction des défis individuels. Enfin, on signale que la cotation est utilisée pour constater la position mathématique du sujet (type de semaine obtenue).

A la rencontre de semaine, on utilise la cotation pour faire un retour sur les remarques des éducateurs au sujet des faits qui ont présidé les cotations comme telles.

3. Autre système de sanction

On cote les sacres avec des zéro rouges. On conçoit que l'usage des sacres peut être lié à l'attitude du sujet. Il est nécessaire de promouvoir une démarche d'acceptation chez lui, de là les avertissements et les sanctions si le phénomène ne régresse pas. Les sanctions sont alors les suivantes:

- 3 zéro rouges amènent la perte de la paye,
- 6 zéro rouges obtiennent une semaine "B",
- 9 zéro rouges donnent 24 heures de réclusion en chambre,
- 12 zéro rouges conduisent à la perte des droits de citoyen,et
- 13 zéro rouges et plus, signifient une résistance profonde, alors le sujet peut retourner devant le tribunal.

4. Compétence mathématique et compétence réelle

On utilise la compétence mathématique pour déterminer les payes, compte tenu du type de semaine obtenue. Toutefois, le passage d'une étape à l'autre dépend de la compétence réelle évaluée aux études de cas.

L'orientation générale sur les acquisitions à faire en fonction du problème du sujet est axée sur le temps ("vertu psychologique du temps vécu qui dure"), l'espace, et la causalité. C'est à partir de ces critères que l'on évalue si les acquisitions sont réellement intégrées. Néanmoins chacune des activités est cotée et le résultat en chiffre permet de calculer une moyenne générale établie à partir des taux d'activités et de temps libre. Toutefois, le sujet ne bénéficie aucunement des privilèges et droits de l'étape suivante même s'il y est mathématiquement sans avoir terminé de faire les acquisitions de l'étape précédente.

II - Temps libres

Les buts de la cotation des temps libres sont identiques à ceux de la cotation des activités. Néanmoins, on avoue avoir moins de temps pour les structurer autant que pour les activités, ceci au niveau de la synthèse de semaine et de son utilisation pour les études de cas. On cote habituellement le temps libre sur "l'heure de groupe", c'est-à-dire quand il y a une activité d'organisée en commun. On cote à partir de la participation du sujet à cette heure. Les éducateurs rencontrés se sentent alors capables d'opérer une certaine discrimination. Ainsi, deux éléments sont clairs durant cette heure: le processus de décision en groupe, et le facteur temps.

En ce qui concerne le processus de décision en groupe, on demande

aux sujets en contrôle de respecter l'opinion d'autrui. Les sujets en production sont sensés être une source de résultats positifs en portant en avant leurs idées. De plus, les sujets en production et personnalité sont chargés de fournir une participation supérieure en animant en quelque sorte les soirées. L'éducateur en présence intervient lorsque cette animation devient un arrêt de l'agir positif de la part des autres (manipulations). Par ailleurs, le temps est mesuré par les aspects du respect de l'arrivée et du départ, de même que l'ordre. Généralement, pour ces deux dimensions, on demande aux sujets en contrôle de prévoir : aux sujets en production de prévoir et de s'articuler avec les autres; et aux sujets de personnalité de prévoir, de s'articuler avec les autres et d'animer (touche personnelle). Le temps libre est en ébauche au niveau des dimensions et des barèmes utilisés. Actuellement, il est rare de voir des sujets obtenir en bas de 3. Si oui, c'est qu'il y a eu bris important de la régulation.

C'est généralement l'éducateur en présence avec le stagiaire qui cote à la fin de la soirée et affiche le résultat le lendemain matin. S'il y a semaine "B" au temps libres, à la fin de la semaine, le sujet ne perd pas sa paye mais sa semaine de compétence mathematique. On considère cet aspect comme illogique, puisqu'aux temps libres, on ne tient pas compte du dé des sujets.

E - Quartier 5

Deux éducateurs ont été interrogés au quartier 5. Le premier est responsable du boulot et possède cinq ans d'expérience. Le second est responsable des activités sportives et compte, pour sa part quatre années d'expérience. Les activités et les temps libres sont cotés dans ce quartier.

I - Activités

1. Rationnel de la cotation

a) But de la cotation

La cotation a pour objectif de rendre compte de la manière dont le sujet a fait ses activités et s'il a atteint ou non ses défis de la semaine. Le sujet est donc coté sur ces points précis à travailler et sur les faits circonstanciels. Les défis individuels d'étapes sont mesurés par l'intermédiaire du vécu du garçon. Parfois, le comportement délinquant prend le dessus ne serait-ce que momentannément, la cotation permet alors de signaler cette urgence. Par ailleurs, les éducateurs sont conscients qu'il y a un danger à détruire la relation avec le sujet en cotant.

b) Eléments de la cotation des activités

i - Dimensions mesurées

Les dimensions mesurées pour les sujets à l'étape contrôle sont:

- le respect des consignes et procédures (CP),
- le respect des pairs (RP),
- le respect des éducateurs (RE).

A l'étape production les sujets doivent en plus utiliser les éléments du milieu pour attendre l'autonomie, c'est-à-dire intégrer les acquis de contrôle (A), et démontrer une productivité (Pr). A l'étape personnalité, le sujet doit agir suivant les dimensions des étapes précédentes et en plu

démontrer des capacités d'introspection (U) et de rayonnement des valeurs personnelles (Ra).

ii - Barèmes employés

L'éducateur qui dirige les activités sportives conçoit que l'utilisation qu'il fait des barèmes est arbitraire et ne peut donner des indications standards d'emploi. Néanmoins, il signale que la base de son évaluation repose sur l'effort du sujet dans son vécu quotidien.

Le responsable du boulot fait sa cotation à partir de barèmes qui reposent sur des critères précis. Le barème 5 signifie le respect de toutes les dimensions, selon les étapes et le barème 4 est inutilisé. En contrôle, le barème 3 signale un manquement mineur aux consignes et procédures, retards, déplacement sans motifs valables et un certain irrespect des pairs et de la fonction de l'éducateur. Un manquement répété aux consignes et procédures malgré un deuxième avertissement, (toilette prolongée, retard trop grand) et un refus progressif du support de l'éducateur, donne un barème 2 au sujet de l'étape contrôle. Le barème 1 signifie que la productivité a été bonne, mais qu'il y a eu manquement aux cadres et procédures (parler une ou deux fois). Le barème 0.1 indique des manquements répétés sur les diverses dimensions et après deux ou trois avertissements, l'éducateur retire le sujet dans sa chambre.

En production, la cote 3 indique un manquement aux cadres et procédures et un manquement aux sous-objectifs de la semaine. Le barème 2 s'applique lorsqu'il y a un manquement aux acquis de l'étape contrôle, lors d'un premier avertissement pour un manquement aux cadres et procédures: (parler à son voisin), et ne fait pas ce qu'il doit (RE); pour cause d'irrespect envers les pairs et en raison de la récurrence du comportement

après un premier avertissement pour une mauvaise utilisation du matériel pour comprendre la tâche. Le barème 1 est rarement utilisé sauf pour la dimension autonomie et il signifie alors une continuation du manquement malgré le premier avertissement. Le barème 0.1 signifie le refus du supprt et des manquements accumulés dans une même période, sur les diverses dimensions plus un manquement à la qualité de sa productivité.

En personnalité, le barème 3 signifie un manquement mineur (retard et toilette), le barème 2 indique un manquement exceptionnel aux acquis de l'étape contrôle (atmosphère, cadres et procédures, dérange), le barème 1 signale un encouragement tacite (rire, silence) aux comportements négatifs des pairs. Il est aussi appliqué lorsque le sujet ne transmet véritablement pas ses valeurs positives déjà acquises. Lorsque ce barème est donné il y a une rencontre avec l'éducateur. Finalement le barème 0.1 note la non utilisation des éléments du milieu, le manquement à la qualité de sa production, l'accumulation de comportements négatifs après avertissements et l'irrespect des pairs.

L'analyse du tableau 15 nous permet d'observer des éléments stables entre les étapes telles que les retards des cadres et procédures et le manquement à la qualité de la production aux étapes production et personnalité. Toutefois, le respect des éducateurs qui peut se traduire par une mauvaise réponse au support, le respect de pairs et l'utilisation des éléments du milieu varient si le manquement à ces exigences survient pour un sujet d'une étape différente. Les dimensions sont alors plus sévèrement sanctionnées à mesure que le sujet avance dans les étapes.

Tableau 15

Résumé synoptique des dimensions et barèmes
du responsable du boulot

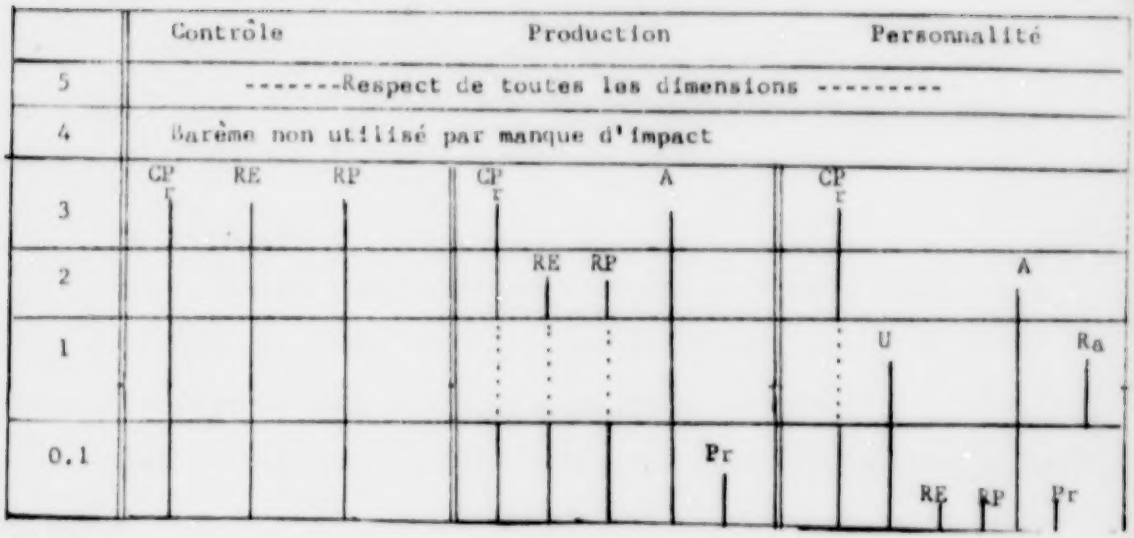

Légende:

..... : Dimensions non signalées à la description des barèmes
CP : Consignes et procédures. (r: retard)
RE : Respect de l'éducateur et de son support
A : Autilisation des éléments du milieu pour développer son autonomie et son intégration des acquis précédents
A = RE - RE - CP
Pr : Manquement à la qualité de la production
Ra : Capacité de rayonnement des valeurs personnelles (A + U) = Ra
U : Utilisation des éléments du milieu pour sortir les points du problème qui le concerne.

L'éducateur n'utilise pas le barème 4 parce qu'il ne peut influencer la compétence: ainsi sur quinze périodes de boulot, si le sujet obtient toujours des 4, le pourcentage de sa semaine n'influence pas sa compétence mathématique malgré qu'il ait eu des failles. L'éducateur signale de plus que le "cadre" équivaut au code de vie du quartier. Ainsi, le cadre peut être une "procédure", si cela se rapporte à la façon de vivre. Il peut être aussi une consigne si cela se rapporte à la façon d'apprendre. Bref, le tableau 15 montre nettement une exigence croissante à mesure que le sujet passe à une autre étape, ceci pour toutes les dimensions. L'élément stable aux cadres et procédures est le retard et l'utilisation de l'excuse d'aller aux toilettes pour éviter un problème au boulot. A cet égard si ces manquements sont trop prolongés, la cotation sera de 2 ou 1.

On note néanmoins, certains aspects plus difficiles que d'autres, selon les étapes. Les comportements positifs des trois étapes sont assez facilement évalués, contrairement aux comportements négatifs des étapes productions et personnalités.

c) Compilation

Outre le boulot, les activités sportives et le temps libre, le quartier E cote le ménage journalier, les réunions civiques, l'heure de réflexion hebdomadaire et dominicale, le projet et le studio.

Pour le responsable du boulot, la cotation se fait généralement après une période d'activité. Parfois, trois périodes de boulot ont lieu l'une après l'autre, il y a alors trois cotations. Quant au responsable des activités sportives, il cote après l'activité. En pratique, il cote à la fin de la semaine si tout a bien été. S'il y a un problème de rencontré pendant la semaine, il cote généralement après l'activité en question ou lors de la transition.

Les cotations hebdomadaires sont rentrées dans le cahier de compétence le jeudi matin. On détermine ensuite le type de semaine pour les activités, celles-ci établissent la semaine générale.

2 - Utilisation de la cotation

La cotation se fait séparément des observations, quoiqu'on peut souvent retrouver l'explication d'une cotation dans les observations de l'activité. Au comité clinique, on utilise plutôt les observations que la cotation, celles-là sont condensées en synthèses de semaine, par rapport aux objectifs individuels et les exigences des étapes. On n'utilise pas la cotation en tant que telle pour les études de cas, ceci pour évaluer la compétence réelle.
On se sert de la cotation aux comités de quartier dans le but de planifier une stratégie d'équipe. La cotation est alors vue comme un instrument traduisant le fonctionnement d'ensemble du sujet.

Au comité de quartier activités, la cotation sert à opérationnaliser les objectifs généraux de comité de quartier, à mettre sur pied une stratégie, une action commune. A cet égard, le quartier se réunit trois fois l'an (septembre, décembre et avril) pour effectuer une étude plus en profondeur et couvrant trois aspects : le groupe, l'individu et les activités par cas spécifique.

Par ailleurs, le responsable des activités sportives utilise différemment la cotation selon les étapes. Par exemple, pour les sujets de l'étape contrôle, elle sert à identifier les sources de difficultés et à permettre une rétroaction de la semaine. A la rencontre de la semaine, le responsable des activités sportives se sert de la cotation avec les garçons de l'étape contrôle, rarement avec les sujets de l'étape personnalité et, ce dans le but d'identifier les sources de difficultés et de permettre une rétroaction sur la semaine. Selon le second éducateur, le parrain ou le responsable d'entrevue qui rencontre le sujet, réfère plus souvent à la synthèse de semaine qu'à la cotation en tant que telle. S'il y réfère, c'est par rapport aux problèmes qui se présentent aux activités.

En bref, la cotation est utilisée soit lors de la rencontre sur-le-champ avec le sujet par celui qui cote, soit pour communiquer le fonctionnement du sujet à un autre éducateur, soit par le parrain ou le responsable d'entrevue lors de la rencontre de la semaine.

3 - Autre système de sanction

Le type de semaine générale de la compétence mathématique détermine le type de paye. Le tableau 16 présente ces données. Généralement ces payes sont déposées dans le compte d'épargne du sujet qui avec l'apport des profits des pièces du studio constituent la réserve pour les dépenses courantes, l'entretien, les téléphones, les fêtes au quartier, et sa participation financière aux réparations de l'unité.

Tableau 16

Typologie des payes selon le type de semaine et l'étape

	Semaine "A"	Semaine "B"	Semaine "C"	Semaine "D"
Acclimatation	$1.00	$0.50	$0.30	Nil
Contrôle	$1.40	$0.85	$0.30	Nil
Production	$1.60	$0.85	$0.30	Nil
Personnalité	$1.90	$0.85	$0.30	Nil
Fin de séjour	$2.05	$0.85	$0.30	Nil

Dans le quartier 5, les éducateurs affirment que la perte des droits de citoyen ou leur suspension est régie par les règlements prescrits dans le code 1967.

Le responsable des activités sportives signale au sujet des sacres, que les garçons sont cotés d'un zéro rouge lorsqu'ils continuent à sacrer alors qu'ils ont été avertis ou qu'ils ne font pas d'efforts pour se corriger. Les sanctions sons les suivantes:

3 zéro rouges dans une même semaine amènent une soirée en chambre et,

6 zéro rouges dans une même semaine donnent une soirée en chambre et la perte de la paye.

4 - Compétence mathématique et compétence réelle

La compétence mathématique est établie par la cotation et sert essentiellement à déterminer le type de paye et à fournir un point de repère pour les rencontres de semaine. La compétence réelle est surtout déterminée par les observations, les synthèses de semaine. La cohésion et l'expérience de l'équipe d'éducateurs permettent d'établir à partir de ces données quand le sujet est prêt à passer d'une étape à l'autre.

II - Temps libres

Le but de la cotation des temps libres est le même que celui des activités. Les dimensions mesurées sont les mêmes. On cote habituellement les temps libres après la soirée. Néanmoins, certains aspects sont évalués en plus: tels le respect des prévisions des temps libres, la tenue, etc. On avoue que les comportements sont plus difficilement observables et valables comparativement aux fonctionnements dans les activités. Les barèmes utilisés par le responsable du boulot aux temps libres sont exposés au tableau 17.

Tableau 17

Résumé synoptique des dimensions et barèmes du responsable du boulot aux temps libres

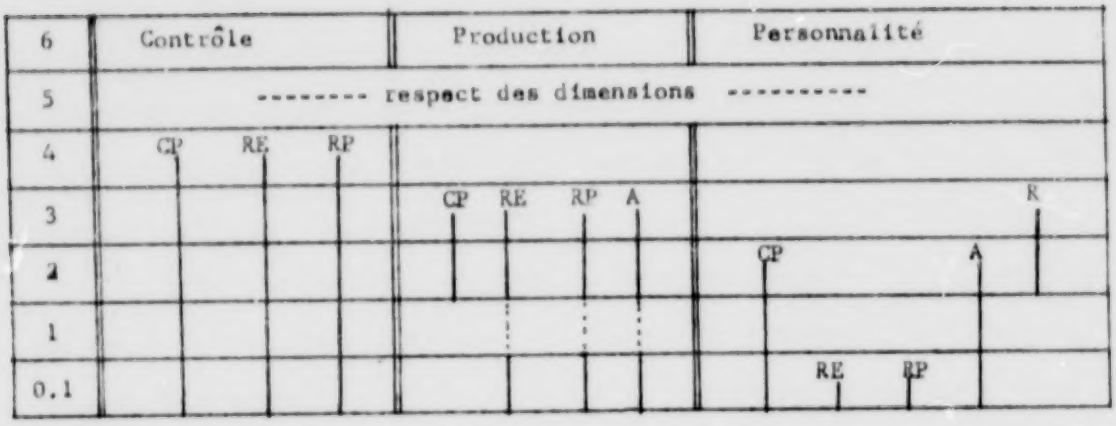

Légende:

CP : Consignes et procédures
RE : Respect des éducateurs et de leurs supports
RP : Respect des pairs et de leurs supports (pairs à une étape supérieure).
A : Utilisation des éléments du milieu pour acquérir l'autonomie
R : Manquement au rayonnement de valeurs personnelles
....: Barème très peu utilisé

En contrôle, les temps libres sont cotés sur les mêmes dimensions qu'en activité, quoique le barème débute à 4 plutôt qu'à 3 . Ce qui est surtout considéré ici, c'est son fonctionnement à l'égard des rôles; il ne sacre pas et accepte le rôle de l'éducateur.

En production, ce sont les rapports avec les éducateurs et les pairs qui diffèrent du système de cotation des activités. L'éducateur est moins sévère d'un barème quant à ces dimensions et conserve les mêmes cotes quant aux dimensions cadres et procédures et autonomie. Les sujets en production sont ainsi cotés plus particulièrement sur leur utilisation des éléments du milieu dans l'acquisition de l'autonomie. Par exemple, un groupe veut faire un loisir au centre sportif pour une soirée. Il n'y a qu'un éducateur au quartier. Six garçons sur huit désirent faire le loisir. Les deux individus

bloquent le groupe en signifiant leur désapprobation à cette intention le groupe. Les deux individus en questions sont de l'étape production où ils doivent utiliser positivement les éléments du milieu. Si cette situation se reproduit et que les mêmes individus sont impliqués, ils auront respectivement un 0.1 pour leur temps libres.

En personnalité, les barèmes demeurent les mêmes qu'en activité malgré la baisse d'une unité pour les cadres et procédures. S'il y a manquement à la procédure, s'il a du retard au dortoir ou si son appel téléphonique prend trop de temps et empêche les autres d'utiliser le téléphone, il obtient une cote de 2 à 0.1 à cet égard selon la gravité du manquement. S'il a un manquement au niveau relationnel, il obtient immédiatement 0.1. S'il a un manquement dans l'utilisation du milieu, il obtient entre 2 et 0.1 et s'il ne transmet pas des valeurs personnelles, ce qui est le propre de son étape, il peut obtenir entre 3 et 2.

Les nouveaux qui arrivent de la banlieue reçoivent plus de support que les autres de la part des éducateurs et de leurs pairs du quartier. On s'attend de plus à ce que les sujets en production ou personnalité créent une atmosphère pour les activités de temps libres. Il doivent se sensibiliser aux besoins et aux intérêts des plus jeunes. On signale toutefois, certaines difficultés à utiliser la cotation relativement avec la dimension respect des cadres et procédures et la dimension autonomie. Il n'est pas toujours facile de déterminer quand le fonctionnement n'est pas révélateur d'un comportement délinquant.

Finalement, il faut noter que si le garçon obtient une semaine B de temps libre, ce fait n'influence pas sa paye, mais sa compétence mathématique.

F - Quartier 6

Deux éducateurs ont été rencontrés dans le quartier 6. Le premier possède deux années d'expérience et anime l'activité du studio. Le second a pour sa part sept ans d'expérience et s'occupe du boulot. On cote à la fois les activités et les temps libres dans ce quartier.

I - Activités

1. Rationnel de la cotation

a) But de la cotation

Les éducateurs du quartier 6 s'accordent pour dire que la cotation est le miroir du rendement à l'égard des objectifs visés pour des sujets. Elle permet donc au garçon de se voir, c'est un moyen de rentrer en relation psycho-éducative avec le garçon, c'est aussi une évaluation mathématique de la production. Cette évaluation traduit en chiffre le rendement.

b) Eléments du système de cotation

i - Dimensions mesurées

Aux étapes acclimatation et contrôle, les dimensions considérées sont le respect des consignes et procédures (CP), le respect du support de l'éducateur (S), la participation à la vie de groupe (Pa) et la productivité (Pr). En production vient s'y ajouter la dimension qualité de la production et de la méthode de travail (Pr). Finalement en personnalité, on considère une dimension supplémentaire :la capacité de rayonnement ,(Ra).

ii - Barèmes employés

Pour toutes les étapes, le responsable du studio utilise le barème 5 si le sujet rencontre ses défis dans son heure d'activité. Le barème 4 indique un manquement mineur aux cadres et procédures. Si le fait se

reproduit malgré le support de l'éducateur, il aura une cotation moindre pouvant aller jusqu'à une semaine B pour l'activité. Le barème 3 signale un manquement à la participation positive à la vie de groupe (il dérange les autres) et que le sujet s'est corrigé après un support de l'éducateur. Le barème 2 indique un plus grand manquement à la participation et une résistance légère au support. La répétition du manquement est considérée dans l'utilisation du barème 1 et le barème 0.1 note un manquement majeur sur les diverses dimensions. Finalement, l'absence de l'activité sans raison valable, y compris le sujet en chambre est notée par le barème 0 .

Tableau 18

Résumé synoptique des dimensions et barèmes du responsable du studio

	Contrôle	Production	Personnalité
5	--------Respect de toutes les dimensions ---------		
4	CP	CP	CP
3	Pa S	Pa S	Pa S
2			
1	Pr	Pr	Pr
0.1			
0			

Légende:

CP : Consignes et procédures
Pa : Participation à la vie de groupe
S : Support de l'éducateur
Pr : Production
0 : Absence sans motif valable: le sujet est en chambre par exemple.
.....: Dimension non signalée à la description des barèmes

En ce qui concerne la signification de la dimension consignes et procédures, l'éducateur définit la procédure comme une façon de faire standard, une prévision du travail. La consigne est plutôt une technique de travail. Quant au cadre, il réfère ici aux règlements, au code du quartier. Un manquement au cadre serait par exemple, mettre les pieds sur les meubles ou ne pas se lever à l'heure fixée.

Le responsable du boulot cote différemment du responsable du studio. Pour toutes les étapes, le barèmes 5 signifie que le sujet respecte toutes les dimensions. Le barème 4 signale un manquement mineur vis-à-vis d'un des éléments des consignes et procédures, et un manquement au support de l'éducateur. En personnalité, il indique de plus une certaine carence dans la capacité de rayonnement, c'est-à-dire une transmission des acquis aux autres. Cette dimension est difficilement cotable, s'il survient une difficulté à ce niveau, l'éducateur rencontre le sujet mais cote rarement sur cet aspect. Le barème 3 réfère à un retard et à des sorties en activités, à un manquement vis-à-vis de plus d'un élément des cadres et procédures et du support de l'éducateur. Il signale aussi un manquement à la qualité du travail et à sa méthode. Le barème 2 est rarement utilisé sauf pour les manquements concernant le support de l'éducateur; si le manquement est répété, le sujet obtient le barème 2 doit rencontrer l'éducateur. Le barème 1 est très rarement utilisé par l'éducateur du boulot et le barème 0.1 affirme une répétitivité des manquements sur les diverses dimensions. Le sujet est retiré de l'activité et il obtient de ce fait une semaine B pour l'activité. Ce barème est considéré comme un signal qu'il se produit quelque chose à clarifier.

Tableau 19

Résumé synoptique des dimensions et barèmes
du responsable du boulot

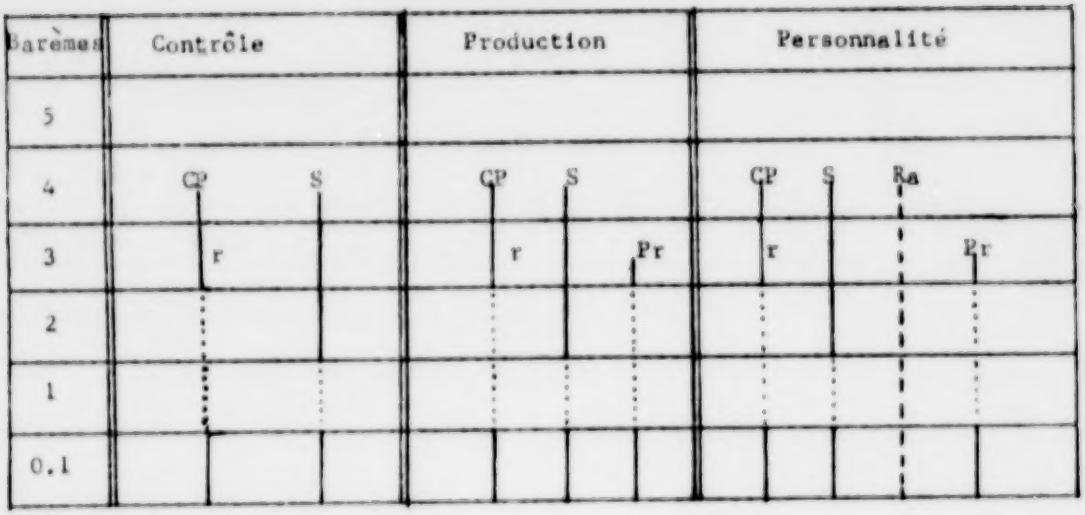

Légende:

CP : Manquement aux consignes et procédures
r: retard et sortie avant terme de l'activité
S : Manquement au support de l'éducateur
Pr : Manquement à la qualité et à la méthode de travail pour produire
Ra : Capacité de rayonnement et transmission des acquis aux autres
.....: Peu utilisée
-----: Dimension non côtée

Le responsable du boulot axe la sévérité de sa cotation sur la répétition des manquements malgré les avertissements et supports de l'éducateur en présence. Toutefois, le sujet peut en rester à la même cotation s'il répond au support positivement lors de la première répétition du fait. Si le sujet répond négativement au support des faits, alors il obtient une cotation plus sévère qui peut aller jusqu'à 0.1 , ce qui signifie un retrait de l'activité et une mise en chambre immédiate jusqu'à une rencontre avec l'éducateur. Comme nous l'avons déjà signalé, lorsque le responsable du boulot cote 0.1 c'est pour signaler au sujet qu'il se produit quelque chose qu'il y a lieu de clarifier.

Les cotations par ailleurs se font par rapport aux défis des garçons, ce qui signifie que les difficultés sont individuelles et donc évaluées individuellement.

c) Compilation

Les activités suivantes sont cotées au quartier 6 : boulot, activités sportives, projets CG, studio, heure de réflexion hebdomadaire, heure de réflexion dominicale, réunion civique, ainsi que les blocs de présence pour les temps libres, de même que les ménages.

La cotation est enrégistrée après le bloc d'activité, contrairement au quartier 4, par exemple le boulot avec deux périodes ne compte que pour une cotation. C'est ordinairement le responsable de l'activité qui colilge les cotations ou lorsqu'il y a plusieurs éducateurs comme à la réunion civique, c'est l'ensemble des éducateurs qui apportant leurs observations et remarques déterminent la cotation de chacun. C'est également le responsable de chacune des activités cotées qui fait la moyenne mathématique. On obtient alors un type de semaine par activité: la ligne de démarcation entre la semaine A et B est de 76% et plus pour la semaine A et 75% et moins pour la semaine B. On établi ensuite le type de semaine générale en considérant la répartition des types de semaines dans les différentes activités. Ainsi, le sujet qui obtient une semaine B pour une activité malgré qu'il ait des semaines A dans les autres, décroche une semaine B générale. Par ailleurs, s'il obtient deux semaines B dans deux activités différentes, il aura une semaine C générale. S'il obtient une semaine B et une semaine C dans deux activités différentes, il aura une semaine D générale. La paye est déterminé par le type de semaine générale.

2. Utilisation de la cotation

La cotation est utilisée pour spécifier le type de semaine générale qui détermine à son tour le type de paye et la compétence mathématique que le

sujet obtient. Au comité clinique, ce sont les observations synthèses des semaines qui sont le plus souvent utilisées lors des études de cas. La cotation ne l'est que rarement et ce pour des cas plus spéciaux. Au comité de quartier on discute la stratégie de la vie du quartier en utilisant la cotation.

Au comité de quartier activité, chacune des activités est reprise pour permettre de prendre conscience du fonctionnement de chacun des individus, de ses forces et de ses faiblesses. On établit à partir de cela les objectifs et moyens individuels. La cotation est alors utile en rapport avec les moyens qui sont ou non appliqués. Les éducateurs de boulot par exemple établissent les objectifs à partir des feuilles des gars. Cette liste est remise au parrain ou au responsable d'entrevue et au garçon qui, lors de la rencontre de semaine, discuteront ensemble des moyens à prendre pour atteindre ces objectifs. Ces temps forts surviennent une fois tous les six mois. La liste des objectifs des garçons est remise aux responsables d'entrevues ou aux parains et aux garçons. Les moyens sont suggérés la plupart du temps pour les sujets en contrôle par l'éducateur de l'activité. Pour les garçons en production, les moyens sont sensés venir de lui. La copie du parrain retourne alors à l'éducateur de l'activité et, celle donnée au sujet est conservée par lui comme référence.

La rencontre de la semaine est généralement utilisée par le responsable des payes et de la compétence pour communiquer le résultat hebdomadaire de la cotation au garçon. On y fait un retour sur l'ensemble de la semaine activité par activité. Il s'agit de dégager une composante des activités vécues qui devient le sous-objectif de la semaine suivante. La cotation est alors vue ici comme un moyen de communication permettant au sujet de se voir en cours d'activité, après et en dehors d'activités. Pour ce faire, on utilise aussi les observations-synthèses de semaine.

3. Autre système de sanction

Dans le quartier 6, il existe un code de quartier qui peut se définir comme l'ensemble des normes de vie du quartier. A cet égard, les infractions au code sont notées à l'endos de la feuille de cotation et pénalisées par des amendes. On peut également enlever certains droits et privilèges si ces privilèges peuvent être désorganisant pour la personne. Cette procédure n'entraîne pas la perte des droits de citoyens. Celle-ci survient lors de douze semaines sans compétence (sans semaine A), d'une évasion, ou d'un agir majeur (cas d'introduction de drogue et de distribution dans le quartier).

L'utilisation du zéro rouge prend une signification extensive au quartier 6. On s'en sert lorsque le sujet manque de respect envers les éducateurs et les pairs et lorsqu'il refuse le support (par exemple: pieds sur les meubles et ne se corrige pas après support). Ce manquement de respect peut donc être verbal (sacre, envoyer promener) ou non verbal (refus de répondre, "tiraillage"). Les sanctions sont les suivantes: 3 zéro rouges dans une même semaine amènent la perte de la paye ou une amende, 4 zéro rouges donnent une semaine B au sujet.

4. Compétence mathématique et compétence réelle

Un seul éducateur fait mention de la compétence mathématique comparativement à la compétence réelle. Il considère la compétence mathématique d'une façon standard, ce qui suppose qu'elle mène au passage d'étape. Toutefois, selon l'étude de cas du comité clinique (utilisant essentiellement des observations synthèses comme instrument d'évaluation), l'éducateur révèle au sujet le décalage, s'il y a lieu , entre sa compétence mathématique et réelle.

II - Temps libres

Les buts de la cotation des temps libres sont les même que pour les activités. Ils comprennent neuf blocs horaires dont cinq pour les soirées de semaine et quatre pour la fin de semaine.

Les dimensions mesurées pour les temps libres sont moins précises. L'éducateur du boulot signale que le respect du temps est considéré, le degré d'organisation, la qualité des réponses au support de l'éducateur, la qualité des réponses à la vie de quartier et les retards. Le tableau 20 tente de synthétiser cette organisation des continuums. Il faut noter que l'éducateur n'indique aucune distinction entre les étapes.

Tableau 20

Résumé synoptique des dimensions et barèmes utilisés aux temps libres par le responsable du boulot

5	------ Respect des dimensions ------
4	S T Pa
3	R
2 et 1	----- Rarement utilisés --------
0.1	Tr

Légende:

Pa : Participation à la vie de groupe
S : Manquement au support
T : Tenue incorrecte
R : Retards
Tr : Manquement aux transitions
.... : Barème rarement utilisé
----: Dimension non mentionnée à la description des barèmes

On cotera 4 lorsque le sujet résiste au support mais fini par y répondre adéquatement. Le barème 4 est aussi utilisé lorsque le sujet a une tenue négligée. 3 est utilisé pour signaler un retard au souper ou à l'heure du coucher et le sujet demande alors plus de support. Le barème 0.1 est utilisé lorsque le sujet a un manquement lors de la transition avec un gars qui n'a pas encore ses droits de citoyen (fin acclimatation).

Neuf périodes de temps libres sont considérées à chaque semaine au même titre que les autres blocs d'activités. La cotation a lieu ordinairement après le coucher, à la fin de la journée des éducateurs en présence. La sommation des cotes se fait de la même façon que pour les activités: on détermine le type de semaine des temps libres. Si la sommation donne une semaine de type B, le sujet est pénalisé seulement sur sa compétence et non sur sa paye.

La cotation des temps libres est considérée au même titre qu'une activité aux comités de quartier et aux rencontres de semaine.

Chapitre 3

Analyse comparative de l'application du système de cotation dans les quartiers

A - Analyse comparative des systèmes de cotation des quartiers.

. Le chapitre précédent a permis de décrire le système de cotation tel qu'utilisé dans chacun des quartiers pour les activités et les temps libres. Le présent chapitre tentera de tirer les convergences qui se dégagent de cet ensemble de données. Il s'agira en somme, à l'aide de notre grille habituelle, de faire la sommation des ressemblances entre les quartiers. Une telle tentative nous aidera à synthétiser l'utilisation du système de la cotation à Boscoville et à la comparer avec la théorie de la cotation telle que décrite au chapitre premier.

I - Cotation des activités

1. Rationnel de la cotation.

a) But de la cotation:

La définition du but de la cotation des activités qui prime est la suivante:

> La cotation est un critère extérieur d'évaluation qui indique au sujet la conduite prise mais surtout à prendre pour atteindre ses défis ou ses objectifs.

Le tableau 21 montre la répartition des différentes définitions au sein des quartiers compte tenu des psycho-éducateurs rencontrés.

Tableau 21

Répartition des définitions des buts de la cotation selon les différents quartiers

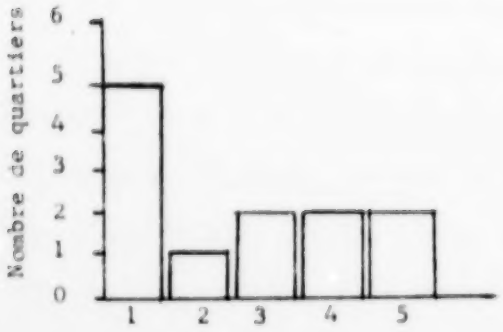

Définitions:

1 - La cotation est un critère extérieur d'évaluation qui indique au sujet la conduite prise mais surtout à prendre pour atteindre ses objectifs ou ses défis.

2 - La cotation a pour but d'arrêter l'agir délinquant en évaluant le comportement du sujet en activité, non sa production.

3 - La cotation est un point de repère pour l'éducateur dans l'évaluation de l'évolution du cas.

4 - La cotation évalue la capacité d'adaptation du sujet au milieu.

5 - La cotation évalue quantitativement et qualitativement la productivité du sujet en activité.

Cette définition s'accorde avec celle rapportée au chapitre premier: la cotation a pour but ".... d'évaluer la qualité de la participation à l'activité selon le niveau". Dans la définition empirique c'est l'idée de point de repère pour le sujet qui prime sur l'idée d'évaluation. Le sujet utilise cette cotation pour atteindre les objectifs ou les défis individuel selon l'étape. Signalons que cette "qualité de la participation" se traduit en dimensions spécifiques tenant compte des différents aspects constituant

la participation à l'activité. La qualité de la participation est considérée chez certains quartiers comme une dimension parmi les autres.

La définition empirique de la cotation n'est pas exclusive à des quartiers particuliers. C'est ainsi que plusieurs quartiers adhèrent à la fois à différentes définitions. C'est le cas par exemple du quartier 3 qui adhère aux définitions 1, 3, 4 et 5. De même, le quartier 4 s'accorde à définir la cotation dans les termes des énoncés 1 et 2. Le quartier 5 pour sa part, adhère aux définitions 1 et 3. Enfin, le quartier 6 définit la cotation des activités dans les termes des énoncés 1 et 5.

Toutefois, il convient de noter qu'il n'y a pas de contradiction entre les cinq définitions rencontrées. On pourrait même affirmer qu'elles sont complémentaires, pour ne pas dire qu'elles se spéqifient mutuellement.

b) Eléments de la cotation

1 - Comparaison d'ensemble.

a - Dimensions mesurées

Le tableau 22 montre la répartition des dimensions mesurées par le système de cotation des quartiers. En ordre décroissant d'importante, les quartiers mesurent surtout les consignes et procédures (CP), le respect de l'éducateur et de son support (RE & S), la productivité (Pr) et le respect des pairs (RP). Suivant les théories de la cotation,

Tableau 22

Répartition des dimensions mesurées
par le système de cotation

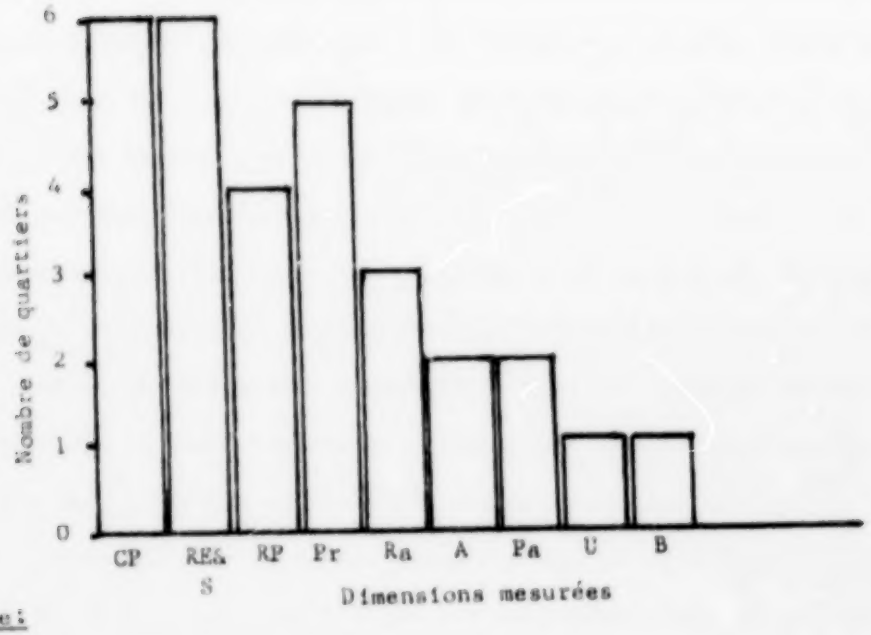

Légende:

CP : Consignes et procédures.
RE&S: Respect de l'éducateur et de son support.
RP: : Respect des pairs.
Pr : Productivité.
Ra : Capacité de rayonnement des acquis.
A : Autonomie.
Pa : Participation qualitative à la vie de groupe.
U : Capacité d'introspection pour trouver le problème qui lui est propre.
B : Bris de matériel.

les dimensions qui doivent être mesurées sont le temps, le cadre, la réponse au support de l'éducateur, la productivité et la participation qualitative à l'activité. Dix éducateurs définissent les termes cadres.

procédures et consignes. La première dimension signalée dans les principes de la cotation est celle du temps. La moitié des éducateurs place cette dimension dans le cadre, dans le sens d'un moyen-support pour la structure de l'activité. Chez ces derniers, il est rarement question du cadre comme dimension spécifique de mesure. Par ailleurs, cinq éducateurs laissent entendre ou spécifient clairement que le temps est un aspect de la procédure. Le respect du temps est alors mesuré sous la dénomination CP (consignes-procédures) si ce n'est pas exclusivement le cas puisque la rubrique T (temps) existe quelquefois. Les manquements au temps se traduisent généralement par des retards, des lenteurs pour les étapes des procédures: mise en train, transitions, etc...

Le cadre, comme nous venons de le dire est rarement mesuré comme tel et signifie un moyen support pour l'activité soit, l'espace-temps chez nos quatre éducateurs sur dix et les codes, normes ou règles de quartier chez deux éducateurs sur dix. Il semble néanmoins exister une certaine confusion à ce niveau et il est fort possible que les éducateurs incluent parfois ces exceptions du terme "cadre" sous la rubrique CP (consignes et procédures).

La procédure, non mentionnée aux dimensions des principes de la cotation, signifie une façon standard de faire pour prévoir et terminer une tâche chez huit éducateurs sur dix. La consigne, également non mentionnée aux dimensions des principes, signifie dans sept cas sur dix, la technique spécifique d'opération pour accomplir la tâche.

Ces deux dernières dimensions sont mesurées dans tous les quartiers comme le montre le tableau 22 sous la rubrique consignes et procédures. Signalons pour terminer que deux éducateurs sur dix parlent du cadre, de la procédure et de la consigne comme des choses analogues.

La réponse au support de l'éducateur est mesurée dans tous les quartiers, spécifiquement ou intégrée dans la dimension du respect de l'éducateur. La productivité est mesurée dans cinq quartiers sur six, et elle constitue avec le support de l'éducateur des dimensions qui correspondent aux exigences formulées par les principes de la cotation.

La participation qualitative à l'activité est mesurée spécifiquement dans deux quartiers sur six quoique les dimensions rayonnement, capacité d'introspection et autonomie pourraient être des divergences de compréhension de cette dimension puisqu'elles s'appliquent plus spécialement à l'étape personnalité.

En résumé, on peut dire que les dimensions support de l'éducateur et productivité sont celles qui sont le plus clairement mesurées dans les quartiers conformément aux principes formulés pour la cotation. Quant aux dimensions temps et participation qualitative, elles sont mesurées d'une façon sporadique d'un quartier à l'autre. De nouvelles dimensions par ailleurs, comme les consignes et procédures, peut-être pour spécifier concrètement la notion du cadre, et le respect des pairs sont présentés dans la plu part des quartiers. En somme le degré d'uniformité entre les quartiers est assez élevé en ce qui concerne les dimensions mesurées par le système de cotation.

b - Barèmes employés

Une grande disparité est observable entre les éducateurs à l'égard des barèmes de cotation sur les diverses dimensions. Les critères des barèmes varient pour une même dimension. Néanmoins, le principe des manquements croissant en gravité est appliqué sans toutefois toujours utiliser les critères suivants:

4 : manquement occasionnel,

3 à 0.1 : répétition croissante du manquement,

2 à 0.1 : répétition du refus du support et,

0.1 : manquement majeur ayant une répercussion négative sur le déroulement de l'activité.

Ainsi, dix éducateurs sur douze emploient ce principe de base pour nuancer leurs barèmes et ce pour différentes dimensions. Le tableau 23 montre la répartition de l'utilisation de ce principe chez les éducateurs rencontrés pour les différentes dimensions mesurées. Notons que le mode d'utilisation du principe varie pour une même dimension. Ainsi, pour les consignes et procédures, deux éducateurs sur dix emploient le principe pour nuancer les manquements entre mineur et majeur. Quatre l'utilisent pour marquer la répétition des manquements: plus un sujet a de manquements aux consignes et procédures, plus il sera coté sévèrement. Deux éducateurs mentionnent qu'ils utilisent ce principe pour marquer les retards: ainsi un léger retard n'aura pas de conséquence trop grave contrairement au retard important. Pour les autres dimensions, on se sert du mode majeur à mineur ou du mode de la répétition des manquements. Ce dernier mode est prédominant chez la plupart.

Tableau 23

Utilisation du principe des manquements croissants

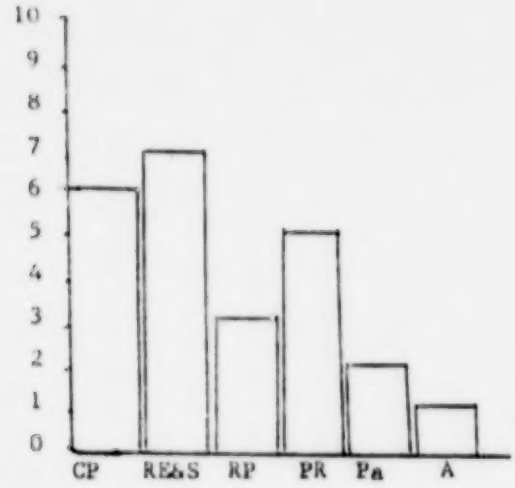

Légende:

CP : Consignes et procédures
RE&S : Respect de l'éducateur et de son support
RP : Respect des pairs
PR : Productivité
Pa : Participation qualitative à l'activité
A : Autonomie

Un autre principe est également utilisé pour nuancer les barèmes, c'est le principe de la plus grande pénalisation pour des manquements aux acquis antérieurs. Ainsi, pour une dimension se référant à un phénomène identique, le sujet de production sera sanctionné par une cote plus basse par rapport au sujet de contrôle, et parfois encore plus basse pour le sujet de personnalité. Six éducateurs sur dix utilisent ce principe.

Tableau 24

Utilisation du principe de la plus grande pénalisation pour les acquis des étapes antérieures

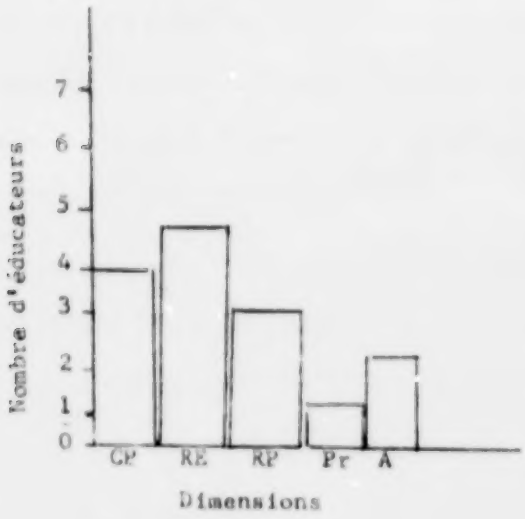

Légende

CP : Consignes et procédures
RE &S: Respect de l'éducateur et de son support
RP : Respect des pairs
Pr: Productivité
A : Autonomie

En résumé, les barèmes utilisés pour la cotation des activités dans l'ensemble, sont régis par le principe des manquements croissant en ce qui a trait surtout aux dimensions consignes et procédures, respect de l'éducateur et des pairs et la productivité. Le principe de la plus grande pénalisation s'applique pour les acquis des étapes antérieures, surtout à l'égard des dimensions respect de l'éducateur et des pairs, et consignes et procédures. Le premier principe est prédominant. Les critères des barèmes varient de plus en fonction des éducateurs et des dimensions mesurées.

2 - Comparaison entre activités

a) - Dimensions mesurées:

Le tableau 25 donne la répartition du nombre d'éducateurs rencontrés par activité. On remarque que pour les cinq activités, deux éducateurs représentent au moins chacune d'elles avec un nombre plus élevé pour l'activité boulot et les activités sportives.

Nous comparerons ici les dimensions employées pour le boulot et les activités sportives entre éducateur d'une même activité. Quant aux autres, nous nous contenterons d'en faire mention du fait de leur trop faible représentation.

Tableau 25

Répartition du nombre d'éducateurs rencontrés par activité

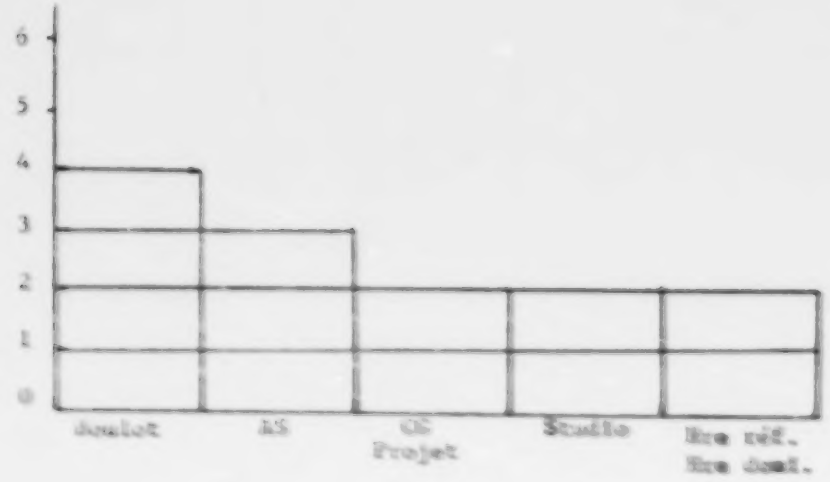

Légende:

AS : Activités sportives
CG : Connaissances générales
Hre réf: heure de réflexion hebdomadaire
Hre dom: heure de réflexion dominicale (le dimanche)

L'activité du boulot

Comme on le sait déjà, l'activité surnommée le "boulot" à Boscoville a trait aux heures de travail académique. Quatre éducateurs de boulot ont été rencontrés dans le cadre de cette étude. Ils emploient les dimensions suivantes pour les trois principales étapes de rééducation: consignes et procédures, respect de l'éducateur et de son support, productivité, respect des pairs, bris de matériel, autonomie, capacité d'introspection et rayonnement des valeurs acquises.

Tableau 26 A

Dimensions mesurées en contrôle par les responsables du boulot

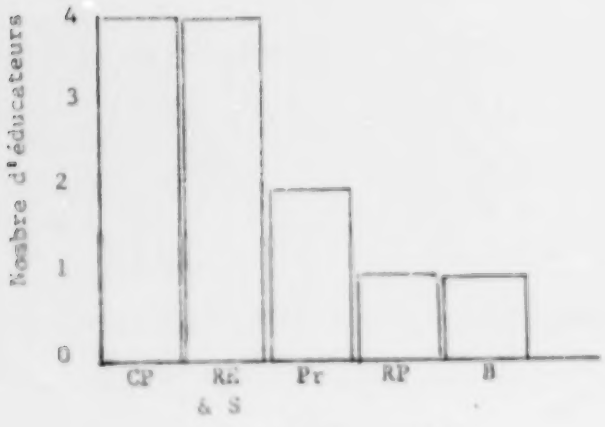

Tableau 26 B

Dimensions mesurées en production par les responsables du boulot

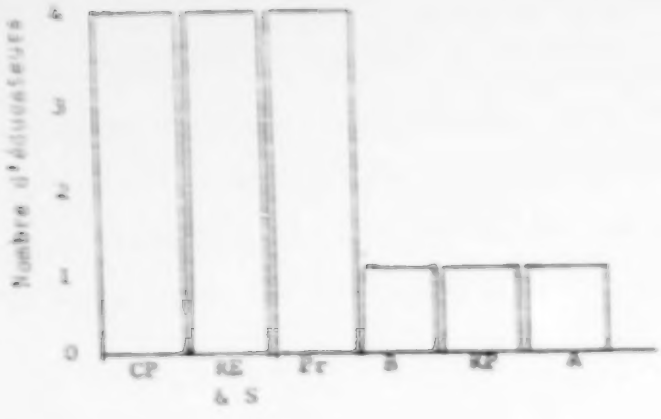

Tableau 26 C

Dimensions mesurées en personnalité par les responsables du boulot

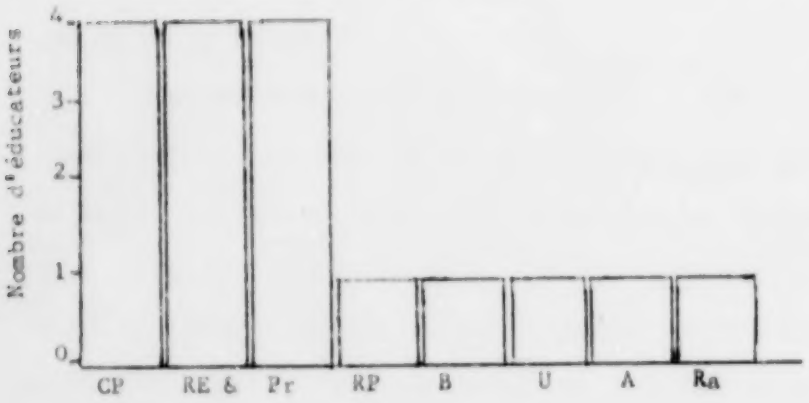

Légende

CP : Consignes et procédures
RE & S: Respect de l'éducateur et de son support
Pr : Productivité
RP : Respect des pairs
B : Bris de matériel
A : Autonomie
U : Capacité d'introspection
Ra : Rayonnement des valeurs acquises

Au point de vue de l'ensemble, les responsables du boulot mesurent surtout les consignes et procédures (CP), le respect de l'éducateur et de son support (RE et S) et la productivité (Pr).

On observe un nombre moindre d'éducateurs mesurant la dimension productivité au boulot pour l'étape contrôle. De plus, l'autonomie (A), le respect des pairs (RP), le bris de matériel (B), la capacité d'introspection (U) et le rayonnement des valeurs acquises sont peu mesurées.

Si on considère chaque étape, on observe qu'à l'étape production, on mesure en plus des dimensions de l'étape contrôle, l'autonomie (A). En personnalité, outre le mesurer les dimensions de contrôle et la dimension "autonomie" de l'étape production, on observe qu'un éducateur mesure

de nouvelles dimensions telles que la capacité d'introspection (U) et le rayonnement des valeurs acquises (Ra).

Les autres activités

Malgré le fait que trois responsables ont été rencontrés pour l'activité sportive, ils ne peuvent être l'objet d'une analyse comparative au niveau des dimensions mesurées du fait que le premier est responsable au quartier 1 et que ce quartier d'observation ne peut être comparé aux quartiers de rééducation; que le second n'a pas voulu donner les renseignements voulus stipulant que ces mesures étaient arbitraires et qu'ils ne correspondaient à aucun système d'évaluation permanente. Seul le troisième a fourni un tableau synoptique en quartier de rééducation. Nous ne pouvons donc rien dire au sujet de cette activité faute de données comparables.

Quant aux autres activités, sauf pour les heures de réfléxion généralement non cotées par les éducateurs rencontrés, il s'agit des projets et connaissances générales (CG et P), et des studios. Ces deux activités spécifiques ne peuvent être considérées comme suffisamment représentatives des dimensions mesurées au niveau de l'ensemble des quartiers. Elles ne peuvent donc qu'être indicatrices à cet égard.

Aux activités "connaissances générales" et projets, il semble que la tendance est de mesurer les dimensions consignes et procédures (CP) de même que la productivité, (Pr). Quant aux studios, la tendance vers les consignes et procédures (CP), le respect des éducateurs et de leur support (RE et S) et enfin la productivité.

Cette analyse comparative des dimensions mesurées selon l'activité permet d'esquisser une interpretation des divergences notées dans l'analyse comparative d'ensemble. Il semble que les quartiers mesurent d'une façon assez uniforme les mêmes dimensions soit: les consignes et procédures (CP), le respect de l'éducateur et de son support (RE et S), la productivité (Pr) et le respect des pairs (RP). Les divergences semblent provenir du fait que les éducateurs rencontrés n'étaient pas tous responsables de la même activité comme nous le laisse entendre la comparaison entre éducateurs des projets et celle entre éducateurs des studios. L'analyse comparative systématique des éducateurs du boulot ne fait que confirmer la tendance générale et l'interprétation des divergences.

3 - Comparaison entre étapes

a - Dimensions mesurées

On peut se demander maintenant comment se répartissent les dimensions mesurées selon les étapes de la rééducation chez nos onze éducateurs qui cotent. Les tableaux 27 à 29 présentent les résultats de cette analyse.

Tableau 27

Dimensions mesurées à l'étape acclimatation - contrôle

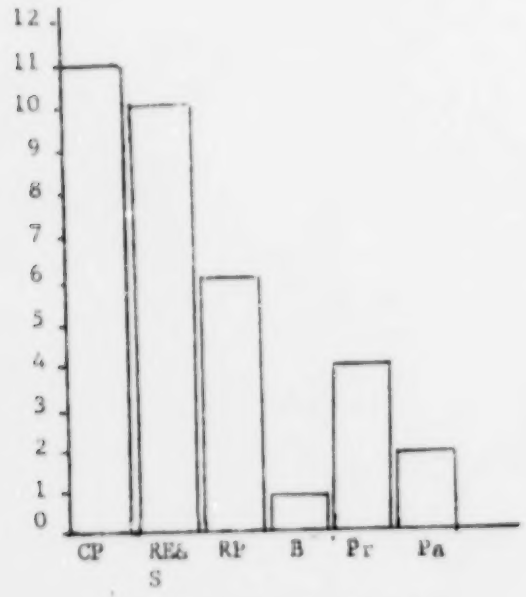

Légende:

CP : Consignes et procédures
RE & S: Respect des éducateurs et de leur support
RP : Respect des pairs
B : Bris de matériel
Pr : Productivité
Pa : Qualité de la participation à la vie de groupe.

En acclimatation-contrôle, les éducateurs rencontrés mesurent surtout les consignes et procédures, le respect de l'éducateur et son support et le respect des pairs. L'importance donnée aux consignes et procédures, au respect de l'éducateur et des pairs, correspond aux principes de la cotation en contrôle, soit le respect du code, des cadres et des procédures.

Tableau 28

Dimensions mesurées à l'étape production

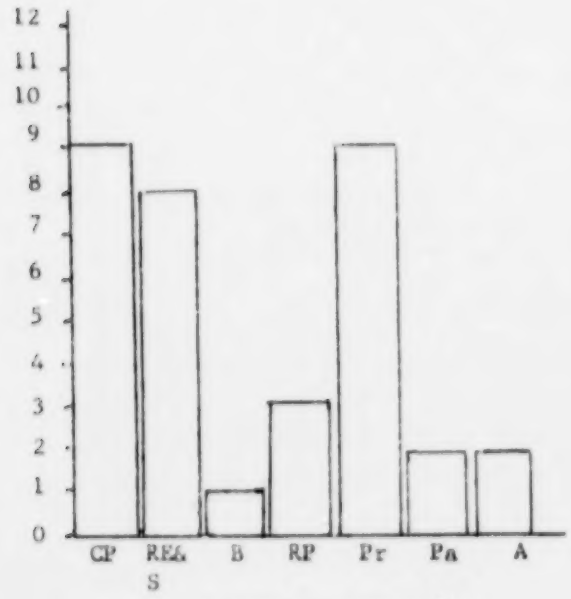

Légende:
CP : Consignes et procédures
RE&S: Respect de l'éducateur et de son support
B : Bris de matériel
RP : Respect des pairs
Pr : Productivité
Pa : Qualité de la participation à la vie de groupe
A : Autonomie

En production, les éducateurs rencontrés mesurent surtout et avec une même priorité, les consignes et procédures, la productivité et le respect des éducateurs et de son support. Par rapport à l'étape acclimatation-contrôle, on note une diminution de l'importance des dimensions consignes et procédures et du respect de l'éducateur et une augmentation notable de la dimension productivité. Néanmoins, l'importance donnée par les éducateurs à la production est en accord avec les principes énoncés pour cette étape. De telles exigences supposent le maintien des deux autres dimensions comme c'est le cas pour la plupart des éducateurs rencontrés.

Tableau 29

Dimensions mesurées à l'étape personnalité

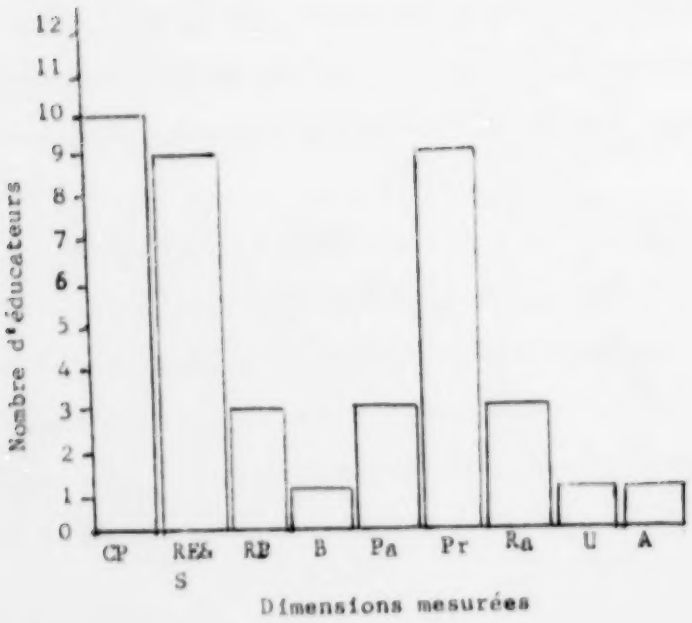

Légende:

CP : Consignes et procédures.
RE & S: Respect de l'éducateur et de son support
RP : Respect des pairs
B : Bris de matériel
Pa : Qualité de la participation à la vie de groupe
Pr : Productivité
Ra : Capacité de rayonnement des acquis
U : Capacité d'introspection pour trouver le problème qui lui est propre.
A : Autonomie

En personnalité, les éducateurs rencontrés mesurent surtout les consignes et procédures, le respect de l'éducateur et de son support et la productivité. On note le maintien de ces dimensions par rapport à l'étape production. Par ailleurs, on observe une légère augmentation de la dimension participation et l'apparition des dimensions rayonnement et capacité d'introspection. Ces dernières sont en accord avec les principes de la cotation des activités en personnalité, soit un apport personnel et un plus grand rôle.

Toutefois, étant donné la faible représentativité de ces dimensions, on peut dire que le but de la cotation en personnalité n'est pas atteint et que l'on cote généralement comme à l'étape production. Néanmoins, si l'on accepte de considérer participation, rayonnement et autonomie comme analogues, on peut dire l'inverse.

En résumé, il apparait qu'il y a un consensus important sur les dimensions mesurées par le système de cotation, ceci compte tenu du fait que les éducateurs rencontrés animaient des activités souvent différentes. Cette conclusion s'applique surtout pour les étapes contrôles et productions, tandis que pour l'étape personnalité, les dimensions propres à cette étape varient beaucoup plus d'un éducateur à l'autre.

b - Barèmes employés

Au niveau de la comparaison entre les étapes, on ne peut que mettre en parallèle les dimensions pour lesquelles le principe de la plus grande pénalisation peut montrer une différence de l'emploi de ce principe entre l'étape production et l'étape personnalité.

Les tableaux 30 et 31 comparent l'utilisation de ce principe pour les étapes production et personnalité, le barème initial de contrôle est réduit à un barème plus sévère. Le tableau 30 nous permet de constater que les dimensions pour lesquelles il y a un fort consensus quant à leur utilisation pour la cotation, sont aussi celles pour lesquelles les principes de la plus grande pénalisation sont utilisées, dans l'ordre: les consignes et procédures, le respect de l'éducateur et de son support et le respect des pairs.

Tableau 30

Utilisation du principe de la plus grande pénalisation pour les manquements aux acquis de contrôle en production

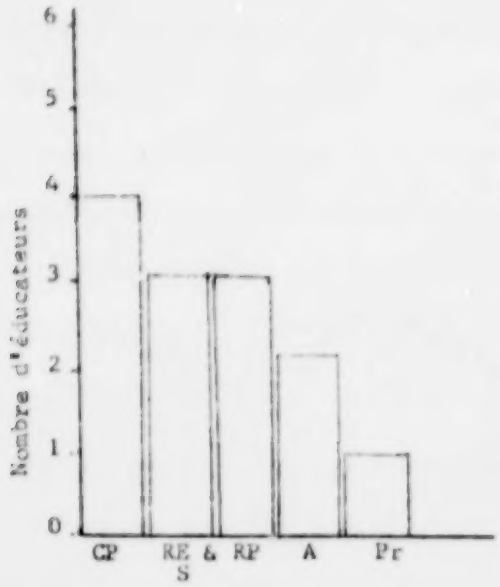

Tableau 31

Utilisation du principe de la plus grande pénalisation pour les manquements aux acquis de production en personnalité

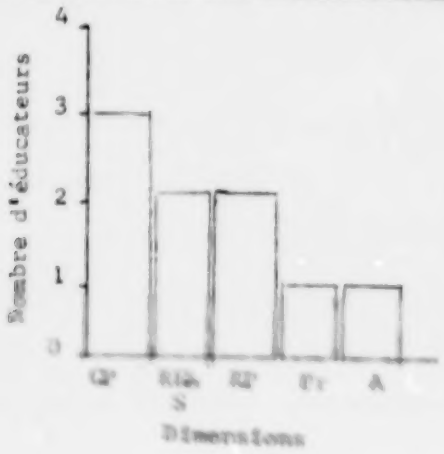

Légende:

CP : Consignes et procédures
RE & S: Respect de l'éducateur et de son support
RP : Respect des pairs
Pr : Productivité
A : Autonomie

Par rapport au tableau précédent, le tableau 31 montre que les éducateurs emploient moins le principe de la plus grande pénalisation pour les manquements aux acquis de production en personnalité, ceci pour toutes les dimensions où ce principe est utilisé.

En somme, il apparaît que le principe de la plus grande pénalisation pour les manquements caractéristiques des étapes antérieures est de moins en moins utilisé à mesure que le sujet coté passe d'une étape à l'autre.

C - Compilation

En ce qui concerne la répartition des activités et périodes cotée dans les quartiers de Boscoville (tableau 32), seuls le boulot et le studio sont cotés par tous les quartiers. Les activités sportives (AS), les projets et les périodes de connaissances générales (PCG), les temps libres (TL), les ménages journaliers (M), et les heures de réflexion hebdomadaire (HRH), sont cotés dans la plupart des quartiers. Par ailleurs, les heures de réflexion dominicale (HRD), les réunions civiques (RC), les ateliers (At), et autres (Div.) soit les transitions entre les périodes de sommeil, sont très peu considérées dans le système de cotation.

Les éducateurs rencontrés affirment que le premier responsable de l'activité cote les sujets à la fin de la période. Un seul éducateur signale qu'il cote toutes les périodes à la fin de la semaine. Toutefois, il dit coter les choses spéciales quotidiennement.

Tableau 32

Répartition des périodes et activités notées
dans les six quartiers de Boscoville

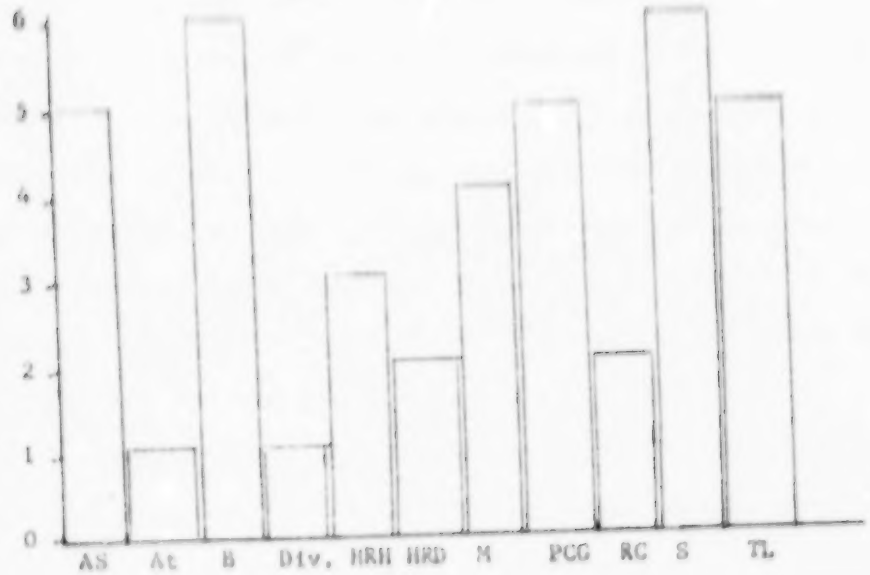

Périodes et activités

Légende:

AS : Activités sportives.
At : Atelier de cartonnage et de cuirette pour décoration de l'unité.
B : Boulot, période de travail scolaire.
Div: Divers, soit les transitions, les lavers et couchers, les repas, et la période de sommeil.
HRH: Heure de réflexion hebdomadaire portant sur des valeurs civiques.
HRD: Heure de réflexion dominicale portant sur des valeurs religieuses.
M : Ménages journaliers .
PCG: Projets (activité de création: théâtre, pantomime, expression corporelle, cinéma) et connaissances générales (jeux de tous les quartiers comme l'ONU, la Bourse, et qui a lieu une fois l'an).
RC : Réunion civique, réunion de tous les membres de l'unité pour faire le point une fois par semaine sur les activités et événements de la semaine qui vient.
S : Studio, activité de poterie.
TL : Temps libres, période de repos en soirée ou les fins de semaine où chacun est libre d'organiser ou de faire ce qu'il veut pendant ses loisirs.

C'est le responsable de chacune des activités qui fait le total hebdomadaire des cotes sauf dans quelques quartiers où le calcul est fait par le responsable administratif du quartier. Il est d'un usage commun de déterminer le type de semaine pour chacune des activités cotées afin de déterminer le type de semaine générale, contrairement à ce qu'on laisse entendre dans la théorie de la cotation, soit par le calcul de la moyenne des taux pour chacune des activités. Les seuils pour déterminer les types de semaines sont conformes aux principes exposés, sauf pour un quartier où ceux qui ont 76% et plus obtiennent une semaine A, et ceux qui ont 75% et moins, une semaine B. Le rachat des semaines est conforme aux normes.

Finalement, il convient de noter que la moitié des quartiers signalent que le pourquoi des cotations est indiqué soit au verso de la feuille de cotation, soit sur les feuilles d'observations.

4 Utilisation de la cotation

Des entrevues avec les éducateurs, il est apparu que l'utilisation de la cotation varie suivant les comités et les quartiers. Ainsi, la cotation sauf pour le quartier 1, n'est pas utilisée sauf aux comités cliniques qui déterminent les passages d'étapes et les stratégies d'intervention. Pour cela, on utilise plutôt les synthèses d'observations de semaine.

Par ailleurs, tous les quartiers, sauf le quartier 2, se servent de la cotation aux comités de quartier pour mettre au point une stratégie d'action, une stratégie des supports envers les sujets.

L'utilisation de la cotation aux comités de quartier activité est partagée. Ainsi quatre quartiers l'utilisent dans la détermination des objectifs dont deux partiellement. Le quartier 2 utilise uniquement la synthèse des observations de semaine, alors que le quartier 5 ne l'utilise que pour

l'étape personnalité. Le quartier 3 pour sa part, puise dans les deux sources de données pour établir les objectifs de rééducation pour chacun des sujets. Enfin, tous les quartiers utilisent la cotation faite lors des rencontres de semaine avec les sujets, ceci pour effectuer une rétroaction sur les activités hebdomadaire. Au quartier 5 toutefois, on note que la cotation sert aux rencontres de semaine pour les sujets des étapes contrôle et production, mais non pour ceux en personnalité, c'est alors la synthèse des observations de semaine qui est la référence pour effectuer la rétrospective de semaine.

Signalons de plus, que la cotation sert dans tous les quartiers à déterminer les payes et qu'elle est un point de repère pour les rencontres de semaine. Nulle part ailleurs les éducateurs n'utilisent la compétence mathématique pour déterminer le passage d'étape (compétence réelle). Néanmoins certaines variantes apparaissent quant aux droits et privilèges. C'est ainsi que quelques quartiers conservent les droits d'étape acquise mathématiquement même si le sujet n'y est pas parvenu réellement (compétence réelle).

5. Autre système de sanction

Quatre quartiers sur six ont un système de sanctions pour les sacres. Les pénalités varient de l'un à l'autre, mais elles sont liées à la paye, aux droits, et à la compétence mathématique. Le quartier 6 utilise les zéro rouges pour sanctionner les irrespects, mais sous toutes ses formes. Le terme sacre a pris dans ce quartier une signification extensive.

Un seul des quartiers (3) utilise les amendes comme mode de sanction. Elles sont employées dans le cadre d'un irrespect inacceptable.

La compétence mathématique s'acquiert par la cumulation de semaines A. Mais lorsque le sujet n'a pas une semaine A pour sa semaine d'activité générale, il doit racheter cette semaine et en subit les conséquences sur sa paye.

Deux quartiers sur six mentionnent l'existence et l'application d'un code spécifique au quartier. Le système de pénalité est établi à cet égard dans le code 1967 sur la perte des droits de citoyen.

6) Compétence mathématique et compétence réelle

Dans tous les quartiers de Boscoville, la compétence réelle est surtout établie à partir des synthèses d'observations de semaine transmises lors des études de cas des comités cliniques. La plupart des quartiers ne respectent pas le nombre de semaines établies aux principes de la compétence mathématique sauf pour deux quartiers qui, malgré la primauté de la compétence réelle acquise, respectent le nombre de semaines des étapes sans les sanctionner s'il n'y sont pas arrivés vraiment, c'est-à-dire qu'ils conservent les droits et privilèges de l'étape mathématique.

Le système de cotation se proposait au départ de déterminer, par un nombre de semaines fixées, le passage d'une étape à une autre. Le rationnel sous-entendait que les sujets étaient sensés faire les acquisitions dans le nombre de semaines estimées. Or, dans tous les quartiers, on signale qu'une telle cotation mathématique n'est pas conforme à la réalité et que parfois le sujet était mathématiquement à une étape moins avancée qu'il ne l'est réellement si l'on examine ses acquisitions. On a donc volontairement restreint le champ d'application de la cotation mathématique à la détermination des payes, de points de repères rétrospectifs pour les rencontres de semaine et à la détermination de la stratégie d'action des supports. On établit alors le passage d'étape par l'intermédiaire des synthèses d'observations de semaine, instrument purement qualitatif.

Pour résoudre ce problème, signalons qu'une tentative intéressante est expérimentée au quartier 4. L'instrument combine le qualitatif (observation des sujets, évaluation des supports apportés par l'éducateur), le quantitatif

(la cotation basée sur les observations) et enfin les objectifs d'étapes fixées et adaptées aux problèmes particuliers de chaque sujet en rééducation L'avenir permettra d'évaluer cet instrument qui réunit à la fois les avantages de trois aspects importants dont il faut tenir compte pour décider du passage d'étape.

II - Cotation des temps libres

Cinq quartiers sur six cotent les temps libres. Dans ces quartiers on considère que le but de la cotation est analogue au but de la cotation des activités. Les dimensions et les barèmes, sauf dans deux cas, sur cinq sont imprécis du fait que l'activité n'est pas structurée. On a tendance à se baser davantage sur les périodes d'organisation des temps libres pour déterminer la cote, car dans ces périodes il y a des éléments précis qui peuvent être observés. On s'accorde à dire que les dimensions et les barèmes sont actuellement au stade de l'ébauche.

Aux quartiers 5 et 6, la cotation des temps libres est plus structurée, quoique l'on signale le manque de standards. Dans le premier cas, les dimensions mesurées sont analogues à celles des activités mais ont des barèmes spéciaux. Dans le deuxième cas, des dimensions propres aux temps libres ont été formulées quoique les barèmes reposent comme précédemment sur des critères différents de ceux des activités. Le manque de structure, pour cette activité, a probablement déterminé le fait que lors de l'obtention d'une semaine B pour les temps libres, le sujet n'est affecté que sur sa compétence et non sur sa paye.

B - Evaluation de la qualité du système de cotation

La qualité d'un instrument peut se définir par sa capacité à enrégistrer ce pourquoi il a été construit. Le principal objectif de cette enquête était de vérifier la capacité du système de cotation à mesurer l'évolution du sujet en cours de rééducation à Boscoville.

Un instrument de qualité doit par conséquent être fiable, il doit permettre de faire une même interpretation lors d'applications successives sur les comportements identiques. Cette exigence de la stabilité se traduit par une standardisation de son application. Or, il apparaît que le système de cotation s'applique avec des critères différents pour déterminer les barèmes à travers les quartiers et qu'une certaine standardisation existe au niveau des dimensions de l'instrument.

Par ailleurs, les éducateurs rencontrés sont conscients de ce fait et semblent favorables à la standardisation de l'instrument au niveau de l'institution entière. Cette opinion s'exprime toutefois avec des réserves sur lesquelles nous nous attarderons dans la présente section.

Deux groupes de remarques apparaissent, celles concernant le rationnel de la cotation et celles à l'égard des exigences techniques d'une standardisation.

1 - Rationnel de la cotation

Le rationnel de la cotation nous apparaît bien compris et intégré par les éducateurs des divers quartiers. On peut même dire que ces rationnels sont tels qu'ils clarifient la théorie de la cotation telle qu'exprimée au premier chapitre.

Les quartiers 4 et 5 mentionnent que la cotation doit servir à clarifier l'adéquation du type "d'alimentation" dont le sujet a besoin, c'est-à-dire déterminer quel est le type de mouvement qui déclenche l'effort du sujet vers le but poursuivi. La cotation est alors un instrument d'indication plutôt clinique que sanctionnel. D'ailleurs, les éducateurs demandent des efforts vis-à-vis de certaines exigences parce que la chose est valable et non parce qu'elle est susceptible d'être coté. On s'accorde toutefois, à dire, que l'instrument est également pertinent pour les sujets sensibles à la sanction du milieu social. La cotation revêt alors un aspect sanctionnel et utilitaire pour certains cas.

Les quartiers 2 et 3 mentionnent pour leur part que la cotation est nécessaire et utile dans la mesure où c'est un signal. Ce n'est pas un jugement de valeur absolue, mais plutôt un jugement sur les moyens employés, l'adéquation des moyens pour relever un défi. La cotation est vue comme un instrument d'animation, un moyen de travail, de support pour comprendre et aider les cas. Il en demeure que ce n'est qu'un instrument au service de la rééducation. Il est par ailleurs difficile de dire qu'il donne des mesures précises.

En somme, la cotation est un instrument de signalisation à la fois pour l'éducateur et le sujet, pour ce dernier il peut prendre un sens sanctionnel. Les éducateurs signalent de plus que la cotation devrait être intégrée aux objectifs généraux d'étapes. Par ailleurs, ils affirment qu'il faut accroître l'évaluation de groupe et non seulement s'en tenir à une évaluation individuelle comme c'est le cas actuellement. Cette cotation de groupe est nécessaire et importante pour indiquer le rôle des sujets des étapes production et personnalité dans la vie de groupe, pour préciser du

même coup les objectifs de groupe et pour tempérer la cotation individuelle. Ainsi, certains quartiers affirment que la cotation devrait être mieux intégrée au clinique. La cotation serait alors un instrument pertinent de clarification du type d'alimentation à fournir aux sujets des différentes étapes. Pour ce faire, il faut que les éducateurs des quartiers connaissent les objectifs de leurs sujets et cotent en fonction des objectifs. Il va sans dire qu'une telle opération nécessite une intégration des objectifs d'étapes pour toutes les activités et tous les éducateurs. Cette démarche intégrative ne caractérise que le quartier 4 et elle seule permettra de mesurer véritablement la compétence réelle à la fois d'une façon qualitative et quantitative.

2. Technique de la cotation

Si sur le plan des rationnels de la cotation, le consensus est important entre les quartiers et les éducateurs, on ne peut en dire autant de la technique de cotation. Ainsi, on signale dans un quartier qu'il faut que les exigences entre les éducateurs soient les mêmes pour une même activité, que les objectifs individuels portent sur toutes les activités et que ce procédé soit analogue entre les quartiers pour permettre une certaine mesure standard. D'autre part, on note que le cadre de référence des exigences standardisées doit aussi tenir compte du degré de gravité des manquements et des éléments aléatoires qui ne peuvent être contrôler d'une façon analogue entre les quartiers.

De plus, les éducateurs signalent que l'établissement d'une technique de cotation adéquate doit pouvoir tenir compte des distinctions entre les stratégies de rééducation propres à chaque étape. Par exemple en production et personnalité, il ne convient pas de mettre l'accent sur l'automatisme du fonctionnement comme c'était le cas en acclimatation et contrôle pour contrer les

apprentissages délinquants. En conséquence les barèmes doivent être conçus pour tenir compte de ces variations de stratégies.

Les résultats rapportés précedemment sur les dimensions mesurées et les barèmes utilisés s'expliquent dans la perspective d'une standardisation d'exigence différentielle selon les étapes. Nous pouvons affirmer que vu sous cet angle, le degré de standardisation est faible d'un quartier à l'autre et d'une activité à l'autre.

De plus, les éducateurs rencontrés sont conscients de certains facteurs qui limitent les possibilités de standardisation. Ainsi, trois quartiers différents signalent la nécessité de contrôler la subjectivité du coteur et de tenir compte de son degré d'expérience. La cotation, signale-t-on varie également selon les affinités des éducateurs envers certains sujets.

On note finalement que des variations peuvent avoir lieu selon les attentes fluctuantes des sujets face à la cotation: les motivations réelles de l'agir peuvent être déterminées par exemple par les préoccupations financiaires, puisque la cotation détermine la paye hebdomadaire ou encore par la capacité de production d'un sujet.

Indépendamment des avantages et des inconvénients de la standardisation de la technique de la cotation, trois problèmes sont apparus dans les discussions avec les éducateurs: l'utilisation prioritaire de la compétence mathématique ou de la compétence réelle, le cas des plafond d'étapes (les sujets qui ne peuvent aller plus loin à la fin de l'étape contrôle par exemple) et la situation des décalages (le sujet serait à une étape pour certaines dimensions et à une autre étape pour d'autres dimensions). Ces problèmes devront être considéré lors d'une réévaluation de la valeur et de l'utilité de la cotation durant la rééducation.

À la suite des commentaires sur la qualité du système de cotation comme instrument de mesure de l'évolution des sujets en rééducation, il convient d'affirmer qu'il ne s'agit pas d'un instrument valide et fidèle pour mesurer les acquis d'étapes (structures). On peut néanmoins considérer le système de cotation comme un instrument valide et fidèle pour mesurer le comportement dans certaines activités. Toutefois, les cotes diverses à l'intérieur d'une activité ne peuvent être comparées directement avec les cotes d'une autre activité. Le système de cotation comme système d'évaluation du comportement pourrait donc permettre de suivre l'évolution d'un sujet à l'intérieur d'une même activité, ceci pendant l'ensemble de son séjour à Boscoville, à moins qu'on ne s'entende pour mettre au point une série de dimensions de base du comportement qui soit mesurable pour toutes les activités.

Conclusion

Quoique bien établi et utilisé d'une façon uniforme dans la plupart des quartiers (sauf pour les barèmes), le système de cotation employé à Boscoville n'est pas valide et ne peut être considéré comme fiable. Il n'est pas valide du fait qu'il n'est pas capable d'enrégistrer ce pour quoi il a été construit au départ: mesurer l'évolution du sujet en cours de rééducation et déterminer nos passages d'étapes. Tous les éducateurs des quartiers emploient le système à d'autres fins que celle-ci et utilisent plutôt le système des observations pour établir le passage d'étape. Il n'est pas particulièrement fiable parce [illegible]

Il est apparu que les éducateurs sont conscients de cette situation ainsi, dans certains quartiers on note un effort pour intégrer les buts d'étape à la cotation et pour standardiser les barèmes. Ceci n'étant pas généralisé, on peut affirmer qu'à l'heure actuelle le système de cotation est avant tout un système d'évaluation du comportement en activité. Il mesure la façon dont les sujets se conforment aux attentes propres à chaque activité.

Dans cette perspective, l'évaluation du comportement que constitue la cotation pourrait être utilisée d'un point de vue de recherche parce que le consensus est important sur les plans des rationnels de base et des dimensions mesurées. Par ailleurs, il faut conclure que sur le plan des barèmes il y a fort peu de consensus même à l'intérieur d'une activité spécifique. En conséquence, les cotations, comme évaluation du comportement, ne pourraient être utilisées que sur une base trichotomique: la conformité aux attentes (barème 5), les manquements de qualité variable (barèmes 4, 3, 2, 1), et les manquements graves (barème 0.1). Toutefois, on ne pourrait comparer le comportement d'un même sujet d'une activité à l'autre en raison des dimensions qui varient d'une activité à l'autre.

Dans ces conditions, la cotation d'une activité particulière pourrait servir d'indicateur de la conformité aux attentes propres à cette activité. Ce serait une indication quotidienne et constante du comportement du sujet; on pourrait alors dans le temps suivre le sujet à l'intérieur d'une activité.

Annexe I

Manipulations et conséquences

CITOYENS

N.B. Ne pas oublier la première technique qui est: PROXIMITE ou PRESENCE

1 - Appel au calme et à l'observation du code.

2 - Appel aux conséquences prévues par le code et non par l'éducateur.

3 - Rencontre avec l'éducateur qui a contact avec le sujet. "On the spot".

4 - Nouvelle rencontre avec l'éducateur qui a contact avec le sujet, mais cette fois, la rencontre est plus organisée, préparée à l'avance; faits apportés par le sujet et l'éducateur oblige aux détails.

5 - Rencontre avec l ministre Pavillonnaire. (Coordonnateur).

6 - Elimination: (a) ou (b) selon l'individu.

(a) L'élimination peut se faire par un appel au contrôle, suggérant à l'individu de se retirer de l'activité pour réfléchir à ce qui se passe et l'inviter à revenir lorsqu'il s'en sentira capable.

(b) Elimination de la situation. Appel à la réalité.

1. Interprétation comme manipulation et contact.

2. Interdiction formelle de continuer à agir. Avec ou sans conta

N.B. Si les problèmes continuent à se poser, consulter la discussion de cas avant de vous servir des manipulation qui suivent. Pourra grandement aider.

3. Le sujet est confiné dans une chambre par décision de l'autorité (chef ou ass. ou M.P.)

4. Comparution devant le Juge avec rapport détaillé des faits de comportements positifs et négatifs.

7 - Une dernière manipulation qui n'est pas nécessairement une élimination mais davantage une conséquence grave, c'est la perte des droits de citoyen telle que nous la décrivons ci-dessous:

Nous entendons par perte des droits de citoyen:

1. Perte de salaire de citoyen.

2. Perte de sortis.

3. Rétrécissement des cadres. Rester dans son quartier

4. Interdiction de posséder de l'argent sur lui.

   N.B. Si c'est de l'argent gagné par de la production faite au studio, cet argent n'est pas perdu, il reste la propriété du gars et il peut le ré-avoir lorsqu'il reprend ses droits au salaire de citoyen.

5. Si le sujet est sous-ministre dans une activité, il perd le salaire de sous-ministère et ce salaire est définitivement perdu. Il peut démissionner du sous-ministère, mais il peut aussi conserver son poste mais sans être payé tant qu'il ne redeviendra pas citoyen. Le salaire perdu reste perdu à jamais.

6. Il n'a pas droit au téléphone.

7. La correspondance est contrôlée. Le Ministre fait ouvrir la lettre par le sujet et si elle contient de l'argent, elle est mise en banque et sera rendue au sujet seulement lorsqu'il reprendra ses droits de citoyen.

   N.B. Un ministre de quartier ne peut de sa propre initiative faire perdre les droits de citoyen à un sujet. Toutefois, il peut les suspendre et remettre l'étude du cas au comité de quartier. Lorsque les droits sont suspendus, tous les privilèges sont immédiatement suspendus.

8 - <u>Zéro bleu affectant la compétence comme cotation</u>:

- Un ministre seul ne peut mettre cette cotation.

- Cette technique s'emploi seulement après étude du cas au comité de quartier.

9 - <u>Perte de paye de citoyen:</u>

- Un citoyen perd sa paye s'il a trois zéro rouges pour sacres dans la semaine.

- Il y a automatiquement perte de salaire lorsqu'un gars a une semaine "D" <u>ou</u> deux semaines "C"

- Il y a automatiquement perte de salaire lorsqu'un sujet accumule ses semaines de la façon suivante:

  Semaine "B" suivie d'une semaine "C" ou l'inverse.

  Trois semaines "B" consécutives.

  Semaine "B" suivie d'une semaine "D".

  Semaine "C" suivie d'une semaine "D".

  .....

  .....

10 - Perte de sortie:

Il y a automatiquement perte de sortie lorsqu'il y a eu des semaines comme nous venons de l'avancer ci-haut et qu'il s'y ajoute une semaine "B" "C" "D" (s'ajoute au no. 9).

Il peut aussi y avoir perte de sortie dans le cas des retards aux sorties précédentes. (Ceci est généralement decidé au comité de quartier).

11 - Perte automatique des droits de citoyen:

Lorsqu'un citoyen ajoute une semaine "B" ou "C" ou "D" à ce qui vient d'être énoncé au no. 10, il y a perte automatique des droits de citoyen.

12 - Amendes sur les payes:

Les ministres de quartier peuvent poser des amendes aux citoyens jusqu'à concurrence de $0.50 par semaine, mais ces amendes ne peuvent pas s'imposer sur une semaine qui n'est pas commencée. Des amendes supérieures à $0.50 peuvent être imposées après étude au comité de quartier, ou en accord avec le ministre pavillonnaire. (Coordonnateur/

13 - Les retours de Bordeaux ou de la Cours:

Lorsqu'un sujet revient à Boscoville après un séjour à la Cour ou où à Bordeaux,[1] il n'a pas ses droits de citoyen lorsqu'il revient au quartier. Il doit les reprendre selon le processus établi au no.14

14 - Reprise des privilèges de citoyen:

- Les privilèges se reprennent item par item.
- Le premier privilège repris est toujours la paye.
- Le deuxième privilège repris est le droit de citoyen au complet mai sans sortie.
- Le troisième privilège repris est la sortie.
- Lorsque deux privilèges seulement avaient été perdus, le premier, repris est la paye et le deuxième est la sortie.
- Pour reprendre les privilèges, il faut nécessairement des semaines "A".

15 - Paye perdue pour zéro rouge et sacres qui continuent:

Lorsqu'un citoyen a perdu sa paye pour trois zéro rouges, le ministr continue à inscrire les zéro rouges, et au sixième, il met un zéro bleu qui affecte la compétence. Donc, au troisième zéro rouge, le citoyen perd sa paye et au sixième il perd sa semaine.

---

1. Maintenant les sujets sont envoyés au Centre Berthelet.

16 - Désorganisation au dortoir:

Toute désorganisation à la chambre à coucher est considérée comme très sérieure. Les conséquences sont appliquées au niveau du quartier avec l'assentiment du Ministre Pavillonnaire.

17 - Accumulation de semaines sans compétence:

Si pendant (7) semaines consécutives, un sujet n'a pas réussi à accumuler un (1) mois de compétence, il devra être l'objet d'une étude sérieuse au comité de quartier et une manipulation adéquate devra être pensée pour régler ce cas.

Si la même chose se produit sur une période de douze (12) semaines, il y a automatiquement perte des droits de citoyen.

Annexe 2

Protocole d'entrevue avec les éducateurs

1 - Protocole d'entrevue des éducateurs sur la cotation.

- Présentation générale du but de la rencontre: Notre équipe s'intéresse au système de cotation des activités et des temps libres au chapitre de l'évaluation de l'évolution du sujet en cours de rééducation.

- Nos intentions à cet égard: comment on conçoit la cotation et l'utilise actuellement.

- Exposé du plan de la rencontre (une à une heure trente).

A: Rationnel de la cotation des activités et des temps libres

1: But de la cotation

2: Dimensions mesurées, et définitions des termes (cadre, procédures et consignes).

Barèmes employés.

Tableau synoptique.

B: Précisions techniques et utilisation

3: Comité clinique?

Comité de quartier?

Comité de quartier activité?

Rencontre de semaine?

4: Calcul technique.

5: Compétence.

6: Autres systèmes de sanctions (paye, droits, sacres).

C: Examiner la cotation des activités de deux sujets en rééducation de la semaine précédent l'entrevue pour voir l'application des explications fournies.

II - Protocole d'entrevue des responsables cliniques sur la cotation

- Présentation générale du but de la rencontre.
- Nos intentions à cet égard.
- Exposé du plan de la rencontre.

A: Comparaison des cotes de la semaine précédent l'entrevue avec les observations du cahier synthèse de semaine.

B: Technicalités de la cotation aux quartiers.

- Quand se fait la cotation?
- Par qui se fait la cotation des activités et qui fait le calcul hebdomadaire?
- Quand et qui fait les observations des activités?
- Utilise-t-on les observations et les cotations pour les études de cas?
- Comment et quand utilise-t-on ces données pour la supervision des statégies psycho-éducatives?

C: Appréciation globale de la valeur de la cotation.

D: Nombre de sujets au quartier au mois de novembre 1973 sur le nombre total possible.

- Consignation.

Annexe 3

Feuille de cotation en banlieue

Feuille de cotation:

Nom .....

Arrive à Boscoville .....

Arrive en banlieue .....

Droits de citoyen .....

Une semaine "A" (seul) compte pour la compétence.

Une semaine équivaut à 7 jours consécutifs ou cumulatifs de présence depuis la date d'arrivée ou retour de la cour: les jours hors de la Banlieue ne sont pas cumulés mais les jours passées avant un départ le sont. Les droits de Banlieue sont perdus durant 7 jours consécutifs et tiennent compte aussi de l'heure à laquelle ils ont été perdus: pas de liqueur gratuite, pas de téléphone, pas de courrier, ils n'affectent pas le tabac.

Mois	Date	Sept jrs cum.	Perte droits banl.

1ère semaine comp.

21ème semaine comp.

31ème semaine comp.

Mois	Date	Sept jrs. cum.	Perte droits banl.

41ère semaine comp.

51ème semaine comp.

61ème semaine comp.

Mois	Date	Sept jrs cum.	Perte droits banl.

71ème semaine comp.

81ème semaine comp.

91ème semaine comp.

REFERENCES

BOSCOVILLE., (1964). Journées d'étude, document ronéo

BOSCOVILLE., (1967). Journées d'étude, document ronéo

GUINDON, Jeannine., (1970). Les étapes de la rééducation des jeunes délinquants et des autres....
Fleurus, Paris.